

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
ETRANGER 32.40 16.20 8.10
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 312

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
Minimum par annonce » 1.80

Suisse . . . » 0.30
Etranger . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME . . . » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour
paraît en 8 pages.

Pour la révolution russe

Du « Populaire » de Paris :
Les documents publiés sur la mission Bullitt en Russie par le « Populaire » et par l'« Humanité » et le discours prononcé à la Chambre par Jean Longuet ont nettement établi que MM. Wilson et Lloyd George ont eu l'idée de faire la paix avec les bolchévistes, que ceux-ci ont immédiatement accepté d'entrer en pourparlers, puis que les influences souterraines de la réaction internationale ont fait abandonner le projet.

Il n'y eut pas là, pour les militants socialistes, révélation de choses inconnues.
Au moment même où la question de la Conférence de Prinkipo se posa devant les diplomates de l'Entente, réunis au Quai d'Orsay, nous avons dit tout ce qu'il fallait, et, quand l'idée même de cette Conférence fut rejetée par les chefs des Etats Alliés, nous avons, sans nous tromper, inscrit ce revirement à la charge de MM. Clemenceau et Pichon, truchements ordinaires de cette réaction internationale.

Mais le grand public ignorait tout, puisque, d'après les relations mensongères et les fausses dépêches fabriquées par les services de propagande anti-révolutionnaire, les bolchévistes avaient refusé d'entrer en négociations.

Ce grand public est-il mieux renseigné aujourd'hui ? Nous voudrions l'espérer, mais nous ne le pouvons pas. Sans doute, le discours de Longuet a provoqué d'impressionnants mouvements de séance : MM. Pichon et Clemenceau étaient fort gênés, et ce dernier, ne sachant que dire, essaya, selon sa vieille coutume, de se tirer d'affaire par une plaisanterie. Mais ces incidents, rapportés avec soin par la presse socialiste, ont été mal reproduits par les journaux bourgeois. D'autre part, ceux-ci ont systématiquement caché à leurs lecteurs les dépêches et les articles de la presse anglaise sur les révélations de M. Bullitt, le démenti mensonger de Lloyd George et toute la polémique née de ces faits en Angleterre et en Amérique.

L'ignorance demeure donc presque aussi épaisse.
Ces faits sont d'ailleurs des exemples admirables du pouvoir de la presse bourgeoise pour tromper l'opinion : elle reprend le mensonge et elle empêche la diffusion de la vérité. Elle est vraiment devenue la puissance des ténèbres, la force du Mal en action.

Les historiens de l'avenir seront stupéfaits des efforts d'ingéniosité perverse qui ont été déployés depuis deux ans, pour empêcher notre public français de connaître, de comprendre et, par conséquent, d'aimer et d'admirer la Révolution russe.

Prenez un passant et causez avec lui de cette Révolution. Dès les premières paroles, vous constaterez qu'il ignore tout. Pour lui, les bolchévistes sont des faux révolutionnaires payés par l'Allemagne pour détruire le front russe ; ils se maintiennent au pouvoir par la violence et grâce aux appuis financiers et militaires des Allemands. Non seulement ils n'ont pas affranchi les travailleurs russes, mais ils les oppriment et les massacrent.

De l'intervention en Russie, l'homme de la foule, lecteur du « Matin » et du « Petit Parisien », ne sait rien. Les incidents de la mer Noire, les victoires de l'Armée rouge, l'impossibilité dument constatée par M. Lloyd George, comme par M. Clemenceau, de vaincre les bolchévistes par la force, l'énorme importance des dépenses faites pour « entretenir » les agents tsaristes Denikine et Koltchak, tout cela le passant l'ignore, et la situation peut se résumer ainsi : Tandis que le prolétariat militant est de plus en plus enthousiasmé par la Révolution russe et se passionne pour ses combats et pour ses œuvres, la grande masse, trompée par la presse bourgeoise, est incapable de porter sur cette Révolution un jugement raisonnable.

Il faut donc que nous redoublions d'efforts pour faire pénétrer la vérité partout, pour détruire les légendes abominables ou ridicules par lesquelles on essaie de bafouer l'œuvre grandiose, unique, de ces révolutionnaires de Moscou, dont les noms resteront dans l'histoire, grands parmi les plus grands.

Les élections prochaines peuvent nous fournir d'excellents moyens pour combattre partout le mensonge, non seulement dans les villes, parmi les grandes foules ouvrières, mais à la campagne, auprès des paysans, très capables de comprendre et de juger comme il faut cette Révolution, qui a à sa base la reprise du sol par les cultivateurs dépossédés.

Nous avons dès maintenant assez de documents, assez de faits et de chiffres pour poursuivre cette campagne à travers les pays.

La démission de Koltchak

LONDRES, 25. — Suivant un message bolchéviste, l'amiral Koltchak aurait informé les Alliés qu'il renonçait, en faveur de Denikine, à son titre et à ses fonctions de « chef du gouvernement panrusse ».

Nouvelles propositions de paix du gouvernement des Soviets

STOCKHOLM, 25. — Selon une dépêche de Stockholm, M. Goode, correspondant d'un jour-

nal anglais, négocie avec Lénine et les chefs bolchévistes en vue de nouvelles propositions que le gouvernement des Soviets va transmettre à l'Entente.

On se rappelle que M. Goode, correspondant du « Manchester Guardian » avait été arrêté par les autorités anglaises dans les provinces baltiques. Des dépêches contradictoires ont été publiées à ce sujet. Celle que nous reproduisons ci-dessus ne nous apporte pas encore les éclaircissements attendus.

D'autre part, les « Daily News » écrivent en date du 25 septembre :

Il existe de bonnes raisons de croire que l'offre de paix des Soviets est en route.

Est-ce la politique des Alliés d'examiner cette offre honnêtement et loyalement ou de continuer à permettre à Denikine d'entretenir la guerre civile pour courir la chance de prendre Moscou en 1920 ?

C'est là une question à laquelle la nation demande une réponse claire et précise.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

L'Assemblée fédérale. — Un nouveau déni de justice. — Un nouveau juge fédéral. — L'éternelle gestion. — Graves problèmes militaires. — A propos de finances. — La réquisition des logements : poisson d'avril.

Berne, 25 septembre.

Aujourd'hui siège l'Assemblée fédérale. L'hospice rejoint le parc à escargots. Le tombeau en paraît comme assombri encore. Graves et mélancoliques, les quarante-quatre conscrits viennent deux par deux s'asseoir sous les armoiries des cantons. Ils viennent, les 233 représentants du peuple — y compris 19 socialistes ! — pour la dernière fois avant la restauration qui approche, confirmer leur parti-pris, leur dictature méprisante toute considération de justice. Il s'agit de nommer un juge fédéral. Pour la deuxième fois cette année, les socialistes — qui représentent le tiers des électeurs — réclament au moins un siège sur les deux douzaines de juges siégeant à Lausanne. Pour la deuxième fois, c'est en vain. Le petit jeu de combinaisons s'oppose à ce que l'on fasse un acte de justice.

Ch. Naine est chargé d'appeler l'attention de l'assemblée. Il parle à des moribonds incapables de manifester quelque énergie ou quelque indépendance. Je ne discute pas les candidatures, dit-il, il ne s'agit pas de considérations personnelles, mais de justice. Selon celle-ci, il faut tenir compte de la volonté populaire qui s'est affirmée quand le tiers des électeurs votèrent en faveur de notre parti. Or, nous constatons que la plus haute autorité judiciaire est exclusivement composée de représentants bourgeois. C'est donc une instance de classe caractérisée, confirmant nos déclarations sur la justice de classe. Les cas abondent à l'appui de notre accusation. Qu'il me suffise d'en citer un. Dernièrement, un juge qui travaille sous les ordres du Tribunal fédéral a menacé un étranger d'expulsion s'il continuait à avoir affaire à Paul Graber et à moi ! Voyez-vous cela, un juge interdisant à quelqu'un de fréquenter des hommes politiques ne pensant pas comme lui ? C'est là un abus criant, une preuve brutale de la justice de classe. Les partis bourgeois ne peuvent pourtant prétendre conserver indéfiniment tous les sièges. Ils oublient que la vie amène des changements et que notre parti gagne sans cesse du terrain. Ils ont pris toute la couverture. Nous n'en avons pas le moindre morceau. C'est cette criante injustice qu'il s'agit de réparer.

C'est très bien, mon cher Naine, mais tu as oublié que les radicaux ayant chopé un juge aux catholiques dans le cas Couchepin ne peuvent en dérober un deuxième à la veille du moment où n'étant plus maîtres au Parlement, ils devront subir des amputations douloureuses. Et le candidat socialiste a fait... 36 voix ! La comédie est jouée.

M. Gelpke vide une querelle avec M. Michel, le grand maître de l'hôtellerie oberlandaise, qui l'accusa d'être partisan de la Mittel-europa de Naumann ou de l'avoir été. Il lui lance à la tête certains banquets de la victoire. C'est fort édifiant et nous prépare pour la Ligue des Nations. On sent que pour un peu nous serons dignes des Yougo-Slaves, de d'Annunzio ou autres célébrités confraternelles.

On reprend la gestion. Les socialistes ont des nausées devant un étrillage en règle de ces affaires vieilles d'un siècle à peu près, tandis que nos graves bourgeois s'acharnent à remuer des parchemins sans s'apercevoir que la roue a tourné. Quand on aborde le département militaire, ceux qui bâillèrent devant le vibrant discours de M. Rochaix demandant la suppression de l'armée se réveillent pour parler de recrutement ou du respect du dimanche pour le soldat. Ils ont manqué le coche, quoi !

M. Knellwolf — 1 m. 42 de haut — parle de gymnastique. Les moribonds se rendorment.

M. de Dardel, qui a le goût des malices, pose une question qui ne se pose déjà plus : Comment le Conseil fédéral considère-t-il le rapport du général qui est plutôt un programme (M. de Dardel est, on le voit, très honnête).

M. Decoppet répond par ce que chacun sa-

vait. Le général a remis son œuvre au Conseil fédéral en même temps qu'aux Chambres. Le Conseil fédéral n'a pas encore eu le temps de s'en occuper.

J'entends quelqu'un dire derrière moi : « C'est la seule chose qu'il ait fait de bien, il a flanqué son pied au derrière du Conseil fédéral. Il mériterait des félicitations pour cela. »

Après que M. Straumann ait savamment parlé de l'assurance militaire, M. Knellwolf parle de la topographie fédérale suisse au service du peuple. Peut-être serait-ce là le moyen de parler à la vie chère : servir quelques tranches de topographie au lieu de lait et de fromage. Electeurs de M. Knellwolf, n'oubliez pas de nous le renvoyer. Avec lui, il y a de la joie en Israël.

A propos de finances, on parle des fonctionnaires de la Banque fédérale maltraités par la direction et que Greulich et Affolter défendent vigoureusement.

En ce moment, trois mandarins radicaux déposent une motion demandant que les communes soient mises en mesure de répartir les logements. L'idée est parfaitement juste, mais proposer à ce parlement agonisant une mesure aussi honnête, aussi énergique, aussi radicale, c'est se moquer de lui. Et la journée qui se termine en une séance de relève, s'allonge, s'allonge.

Tout à coup, un ressaut : faut-il ou ne faut-il pas commencer la discussion de la loi sur les assurances ? Cette question posée au début de la session aurait mérité de l'attention et les socialistes eussent défendu l'affirmative avec acharnement. Mais la poser quand il n'y a plus que trois jours de travail, c'est se payer la tête du peuple. Ainsi en avaient décidé les radicaux qui ont besoin de cet élément pour leur bluff électoral. On sent la boue qui monte ! Il se trouve par hasard une majorité qui met fin à ce marchandage. Puisque le Conseil n'a pu aborder ce problème à temps pour le résoudre, qu'il laisse donc le prochain le discuter et le résoudre sans être lié par des décisions d'un condamné à mort.

NOUVELLES SUISSES

L'entrevue avec M. Motta

On nous mande de Berne :
Hier matin, une délégation du groupe socialiste aux Chambres, composée de MM. Duby, Huggler, Graber et Gros-pierre a été reçue par MM. Motta et Haab. La délégation transmit aux représentants du Conseil fédéral la décision du groupe de défendre avec énergie les revendications du personnel fédéral concernant l'allocation du Conseil fédéral. Il y a là, dirent-ils, une nécessité devant laquelle aucune considération financière ou politique ne peut tenir. Il aurait été bon que les Chambres s'occupent de ce problème pendant la présente session. Le versement d'une avance dans le plus bref délai s'impose. M. Motta a déclaré qu'à son sens le personnel avait choisi un mauvais moment, la réaction levant la tête et s'appretant à lancer le referendum contre les lois de protection ouvrière. D'autre part, il reste à prouver que le personnel est victime de salaires insuffisants. C'est pour le moins discutable en ce qui concerne les catégories inférieures qui ont vu leurs salaires fortement améliorés par les allocations et les catégories supérieures dont le salaire de base est élevé. Il faudra surtout examiner la situation des catégories moyennes.

Eglise catholique chrétienne. — Le synode annuel de l'Eglise catholique nationale se tiendra le mardi 30 septembre, à Soleure.

FRIBOURG. — Collision. — On signale une grave collision qui s'est produite de nuit entre une automobile et deux chars de paysans sans lanterne, près de Bulle. Les chars ont été réduits en miettes et les trois campagnards assez grièvement blessés, ont dû être conduits à l'hôpital de Riaz. Les automobilistes n'ont pas eu de mal.

ST-GALL. — Un beau geste. — La maison de broderie Reichennach et Cie a payé un mois de salaire comme gratification à tous ses employés et ouvriers. Elle a en outre donné la somme de fr. 150,000 pour la création d'un fonds pour l'assurance-vieillesse et invalidité.

SCHWYZ. — Un camion dans la rivière. — Mercredi après-midi, un camion-automobile, passant sur un mur à une grande hauteur, s'est précipité dans la vallée de la Muotta et est tombé dans la rivière. Deux personnes ont été grièvement blessées, tandis qu'une autre est indemne.

PORRENTROY. — Accident. — Hier matin, à 5 h. 30, un accident est arrivé à la gare de Porrentruy. La sœur de charité, Augustine Tevet, en voulant descendre du train où elle avait accompagné une autre sœur, est tombée au moment où le convoi se mettait en marche et a eu la tête écrasée. Elle est morte sur le coup.

MARLY-LE-GRAND. — Ne signez pas ! — C'est en manches de chemise que nous voyons ces jours un paysan se promener par le village avec une liste du referendum anti-ouvrier.

Ouvriers, n'allez pas la signer, car c'est une liste lancée par les capitalistes pour étrangler la classe ouvrière. Il n'y a que les vendus aux capitalistes qui la signent, aussi celui qui se promène avec cette liste devrait se gêner vu qu'il a un fils qui doit aussi aller gagner sa vie comme il peut et où il peut. Un groupe d'ouvriers.

Elections au Conseil national des 25 et 26 octobre 1919

Instructions concernant l'élaboration et la présentation des listes de candidats

Les prochaines élections générales pour le renouvellement du Conseil national, fixées aux samedi 25 et dimanche 26 octobre 1919, auront lieu pour la première fois d'après le système de la représentation proportionnelle, en application de la loi fédérale du 14 février 1919.

Le système fédéral ne diffère pas essentiellement de celui qui est pratiqué dans le canton de Neuchâtel pour l'élection des députés au Grand Conseil.

C'est le système de la concurrence des listes, le nombre des sièges attribués à chaque parti étant proportionné au total des suffrages obtenus par la liste du parti.

Les partis ou groupes élaborent les listes de candidats, qui doivent être adressées à la Chancellerie d'Etat au plus tard vingt jours avant celui du scrutin, soit jusqu'au lundi 6 octobre 1919, avant 6 heures du soir.

Le nombre des députés à élire est de sept, mais les listes peuvent porter un nombre de noms inférieur à ce chiffre.

Le même nom peut figurer deux fois sur la même liste (vote cumulatif) ; le total des noms, cumulés et non cumulés, ne peut excéder le chiffre de sept.

Le nom d'un candidat ne peut figurer sur plus d'une liste.

Chaque liste doit être signée personnellement par quinze citoyens au moins possédant le droit de vote, et porter en tête une dénomination qui la distingue des autres listes. Aucun électeur ne peut signer plus d'une liste de candidats. Il ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste.

Les signataires de la liste de présentation désignent un mandataire, ainsi que son remplaçant, chargé des relations avec les autorités. S'ils ne le font pas, celui qui figure en tête des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme son remplaçant.

Le mandataire (ou, en cas d'empêchement, son remplaçant) a le droit et le devoir de donner, au nom des signataires de la liste et de manière à les lier juridiquement, toutes les déclarations nécessaires pour écarter les difficultés qui viendraient à surgir.

La liste de présentation doit désigner aussi bien les candidats que les signataires des listes en indiquant leur prénom et leur nom de famille, leur profession et leur domicile (dans les grandes localités, la rue et le numéro de la maison).

Deux ou plusieurs listes de candidats peuvent porter une déclaration identique par laquelle les signataires ou leurs mandataires font savoir qu'elles sont conjointes ; cette déclaration doit être faite au plus tard le 13 octobre 1919. Un groupe de listes conjointes est considéré, à l'égard des autres listes, au moment de la répartition comme une liste simple.

Le candidat qui décline une élection doit le faire par écrit jusqu'au 10 octobre au plus tard. Il peut être remplacé.

A partir du 13 octobre, il ne peut plus être apporté aucune modification aux listes présentées, qui sont alors définitives et qui sont publiées dans la « Feuille officielle », avec un numéro d'ordre correspondant au rang de présentation.

Les partis sont autorisés à imprimer leurs bulletins sur papier de la couleur du parti, mais ces bulletins doivent reproduire textuellement les listes officielles publiées.

Il sera mis à la disposition des électeurs, dans les locaux de vote, des bulletins officiels (blancs) que l'électeur pourra remplir lui-même, s'il n'utilise pas une liste de parti.

Neuchâtel, 25 septembre 1919.

Le Chancelier d'Etat,
PERRIN.

Au Grand Conseil bernois

Dans le compte rendu de lundi, il a été omis de signaler l'interpellation des six députés socialistes du Jura relatives à la réfection de toutes nos routes. On sait partout dans le Jura bernois dans quel état pitoyable l'armée nous a laissés en nous quittant en 1918 les fondrières qui portent toujours le nom pompeux de routes.

Aussi pensons-nous que la fraction socialiste des députés jurassiens a été bien inspirée en ouvrant un débat sur cette importante question.

Mardi matin, grande joute oratoire au sujet du rapport de la direction de l'agriculture. Les socialistes proposent de supprimer le crédit affecté pour les primes du bétail et de le reporter au crédit prévu pour la lutte contre la tuberculose. Les amis Meyer, Hurni, Solchli, Luthi, Leuenberger, décochent de dures vérités aux paysans. Il est prouvé, affirme l'un des orateurs que, plus on élève les primes des vaches, plus on remarque une recrudescence de la maladie dans la population enfantine de nos villes.

Le postulat des socialistes, combattu par le gouvernement est repoussé, moins les voix socialistes, par l'unanimité des radicaux et conservateurs. C'est dans l'ordre.

Le camarade Stehler développe son interpel-

lation relative à la non-obligation pour les ouvriers de fournir une attestation de salaire en matière d'impôts. Ah! si l'on était aussi exigeant pour les négociants et les industriels, le fisc nous révélerait bien des surprises. Mais voilà, en l'occurrence, il s'agit de gens bien, dorés sur tranche et qu'il ne faut pas taquiner. M. le député Junod nous dit bien du mal des cinémas. Nous sommes d'accord avec lui sur certains points, mais il ne faut pas oublier que le ciné est le théâtre du pauvre. A la direction de police, le camarade Nicol et quelques camarades de langue allemande prennent part aux débats.

Il ne faut pas, conclut Nicol, assimiler des détenus à des pourcentageux. Il faut en outre veiller davantage sur la jeunesse dévotée.

Mercrredi, continuation du rapport de gestion pour les cultes. L'avocat Boinay insiste à nouveau pour la reconnaissance des dernières paroisses catholiques et de l'évêque de Bâle. Décidément, on a du mal à Berne de satisfaire ces messieurs.

Le camarade Hartmann dépose une interpellation au sujet de la pénurie des logements et des mesures extra-urgentes que l'Etat et la Confédération doivent prendre sans retard.

A noter également au département de justice le postulat adopté du citoyen Ryser, concernant les assurances fédérales (application de l'art. 121). A l'assistance publique, le camarade Albietz soulève le cas des enfants des orphelinats — de Porrentruy, par exemple — auxquels on sert la soupe le matin au lieu du café au lait traditionnel, alors que le lait du domaine s'en va, vendu en ville. Les citoyens Scherz, Jacob, Zing interviennent aussi dans la discussion du rapport de l'assistance, ce qui vaut à Me Boinay l'occasion de dire à Zing que les renseignements qu'il a fournis sont tendancieux. Selon l'avis de l'aigle du barreau bruntroutain, il n'y a plus de pauvres à présent!

Ah! comme nous aimerions penser comme le riche Me Boinay.

La direction de l'instruction publique vient ensuite précédée du moloch militaire.

Jeudi, continuation du rapport de gestion et discussion de diverses motions.

La séance de jeudi amène d'abord le rapport de l'instruction publique, nos amis Balmer, Humi, instituteurs socialistes, soulèvent quantité de critiques justifiées que le cadre du journal ne permet pas de relever intégralement. Notons en passant le postulat Balmer tendant à instituer un synode scolaire purement jurassien, la langue, les affinités de race, les manières d'enseignement, tout le motif. Le député radical Stramm opine également dans ce sens, le même propose en outre d'augmenter le crédit pour la gymnastique scolaire de 2000 à 5000 francs, postulat non combattu d'ailleurs, par aucun député.

Le camarade Dubi, de Thoune, développe sa motion concernant l'allocation de subventions pour la fréquentation des écoles secondaires. L'orateur, très bien documenté, tient l'auditoire sous sa parole élocuente assez longtemps. Après quelques remarques de M. le directeur de l'instruction publique, la motion du camarade Dubi est acceptée.

39 naturalisations sont admises sans autre. Au chapitre de recours en grâce — il y en a 48 — quatre passent au tri de la députation, dont deux soutenus par le député Nicol. L'un réussit à attirer la clémence du Grand Conseil. Il s'agit d'une pauvre veuve de Boncourt, condamnée par

le tribunal de Porrentruy à près de 2000 francs pour amendes d'école pour l'un de ses cinq enfants; elle voit la formidable amende déjà excessivement réduite par les autorités préconsultatives, amenée, selon proposition Nicol à 5 fr. au total. Il est bon d'ajouter que les autorités communales de Boncourt n'avaient pas fait ce qu'elles devaient en la matière. Pièce certifiée. Les 3 autres recours sont repoussés.

Puis vint le chapitre des finances qui, comme bien on pense, est très volumineux. Le Dr Brand rapporte au nom de la commission d'économie publique, au milieu d'une salle presque vide, tous les députés rentrent chez eux et sont réassignés à lundi prochain, à 2 h. et quart. Argus.

JURA BERNOIS

Aux socialistes jurassiens

Les sections socialistes jurassiennes sont invitées à envoyer leurs délégués à l'assemblée de Moutier, qui aura lieu dimanche 28 septembre, à 8 heures du matin, au Café Fritz Bracher, munis des pouvoirs conférés selon la circulaire qu'elles ont reçue du Comité central de Reconvilier. Que pas une section ne manque à l'appel, il en va de la vitalité du parti socialiste jurassien à l'occasion des élections au Conseil national.

Les conservateurs et le Conseil national. — Dans une réunion qu'ils ont tenu récemment à Delémont, les conservateurs jurassiens ont décidé d'arrêter une liste de 16 candidats catholiques tous cumulés et qui seraient choisis dans toutes les parties du Jura bernois.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Avis aux apiculteurs. — Le Département de l'industrie et de l'agriculture, division de l'agriculture rappelle aux propriétaires de ruches d'abeilles la disposition ci-dessous de l'article 9 du règlement d'exécution de la loi concernant la loque des abeilles, du 29 octobre 1912, ainsi conçu: « Tout apiculteur doit faire parvenir à l'inspecteur du bétail, avant le 1er octobre de chaque année une déclaration indiquant le nombre de colonies dont il est possesseur ou détenteur. »

LE LOCLE

Economisez l'eau. — Les quelques averses de la semaine dernière n'ayant apporté aucune amélioration dans le régime de nos sources, les industriels et les ménagères sont instamment priés de réduire la consommation d'eau dans la mesure du possible et de faire de grands efforts pour éviter tout gaspillage. Malgré les avis précédents, la dépense d'eau augmente chaque jour et dépasse actuellement 100,000 litres à l'heure. Les mesures prises jusqu'ici deviennent insuffisantes et il sera prochainement nécessaire d'envisager la fermeture des conduites pendant plusieurs heures de la journée. Cette mesure présentant de très graves inconvénients, il est du devoir de chacun de chercher à en éviter l'application. — Service des eaux.

„A la Havane“ Cigares Cigarettes Tabacs Edwin Muller

LA CHAUX-DE-FONDS

ASSEMBLEE DU PARTI

Nous rappelons une dernière fois l'importance de l'assemblée générale de ce soir. Que tous se rendent au Cercle, à 8 heures et quart. Nous comptons sur une forte participation. Les dize-niers sont priés d'apporter leurs comptes dès 8 heures.

LE VOTE DES HORLOGERS

Hier soir, à la Croix-Bleue, a eu lieu le dépouillement du vote sur le contrat collectif. Il a été distribué 2807 bulletins. Il en est rentré 2686. Le vote donne 2447 oui, 171 non, 65 bulletins blancs et nuls.

F. O. M. H.

Nous avisons les délégués d'ateliers que le bureau sera ouvert samedi 27 septembre, de 1 à 4 heures, pour la perception trimestrielle, afin de faciliter le bouclage des comptes dans le plus bref délai. — Nous comptons sur la bonne volonté de tous. Merci d'avance. — Le bureau.

Statistique de la population

Population au 15 août 1919, 38,595 habitants; arrivées du 16 août au 15 septembre 1919, 260; naissances, 34; départs, 335; décès, 27; différence en moins, 68 habitants. La population au 15 septembre 1919 est donc de 38,527 habitants.

Locataires et propriétaires

La Société Immobilière a répondu à la demande d'entente présentée récemment par la Ligue des locataires. Une entrevue doit avoir lieu, très probablement encore aujourd'hui afin de discuter du taux de l'augmentation des loyers, dans une limite qui soit modeste et raisonnable. Nous rappelons encore aux locataires qu'ils ne courent absolument aucun danger en refusant une augmentation de leur loyer. Nous sommes à la veille du terme. Ceux qui commettraient la faiblesse d'accepter de se laisser résilier leur bail courent devant l'éventualité presque fatale de se trouver dans la rue. Locataires, soyez fermes. N'acceptez ni augmentation, ni résiliation en attendant qu'une solution favorable à vos intérêts ne soit intervenue.

Un avion

Ce matin, à 10 heures 45, un avion a atterri aux Eplatures.

Petites nouvelles locales

Les plantes d'appartement en hiver. — Nous rappelons aux amateurs de fleurs la conférence-exposition, organisée par la Société d'horticulture, le lundi 29 septembre, à 8 h. et quart du soir, à la salle du Tribunal, Hôtel de Ville.

M. C. Girard, horticulteur, y parlera de la « Mise en hivernage des plantes d'appartements et des soins à leur donner en hiver. »

Union chrétienne. — A la demande générale et pour contenter les nombreuses personnes qui n'ont pu assister aux deux soirées de la Vente, une troisième et dernière soirée aura lieu lundi 29 courant. Le programme choisi avec soin, fera certainement une troisième fois salle comble. Les billets sont en vente, dès aujourd'hui, au magasin Witschy-Benguerel.

Rappel. — Course de la Chorale à Sommartel, rendez-vous samedi à 1 heure, sur le pont-route des Crétêts.

Libre-Pensée. — Nous rappelons la course qui aura lieu dimanche 28 courant, au Mont-Soleil (St-Imier).

Tous les membres et amis de la Libre-Pensée sont cordialement invités à y participer. Voir aux annonces.

Fagots. — La vente au chantier n'aura plus lieu que les samedis 27 septembre et 4 octobre, ce dernier jour s'il reste du disponible.

Tourbe. — La provision des bûches de tourbe est épuisée. Inutile aux personnes n'ayant pas reçu de convocation de se rendre à l'Office jusqu'à nouvel avis.

Prix réduits. — Bien des bénéficiaires du pain ou du lait à prix réduits n'ont pas encore retiré leur allocation pour le combustible. Se hâter, ils y ont droit aussi.

Bois de feu sec est à disposition, livrable depuis 1 stère, Spécialité de bois dur (hêtre, chêne, charme, etc., mêlés) de 1 mètre 33 de long. (Voir annonce).

Cinéma Palace. — Dès ce soir, programme de grand gala avec un beau film relatant tous les détails du match de boxe Carpentier-Dick Smith, un grand drame réaliste, par le célèbre artiste Jameson des « Mystères de New-York », et une comédie-bouffe qui fera rire aux larmes, par le gros Fatty.

La Scala. — Ce soir, suite du grand succès, « Tih Minh », par Judex et sa troupe.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Parti socialiste. — Assemblée générale vendredi soir, à 8 h. et quart précises, au Cercle. Ordre du jour: Congrès cantonal et désignation des délégués.

VAL-DE-RUZ. — Parti socialiste. — Assemblée du comité le samedi 27 courant, dès 8 h. du soir, au Café des Chasseurs, des Hauts-Geneveys. Ordre du jour: 1. Comptes de la journée socialiste et répartition des bénéfices; 2. Elections d'automne; 3. Divers.

Les sections sont priées de s'y faire représenter. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée.

LE LOCLE. — Parti socialiste. — Nous rappelons l'assemblée générale du Parti qui aura lieu ce soir, à 8 heures au Cercle. La question relative au Congrès neuchâtelois et aux élections au Conseil national a en ce moment une telle importance, que pas un camarade ne doit s'abstenir de fréquenter la séance. (Voir aux annonces).

— Orchestre Aurore. — Répétition supprimée.

BEVILARD. — Parti socialiste. — Assemblée samedi 27 sept. à 8 h. et demie du soir, au Collège. Tractanda: 1. Délégation pour le congrès jurassien dimanche 28 sept., à Moutier; 2. Question du journal.

RECONVILIER. — Société Coopérative de Consommation. — L'assemblée générale annuelle aura lieu samedi 27 courant, à 7 h. et demie du soir, au Collège. Les tractanda étant très importants, nous prions les sociétaires d'y assister nombreux. O. L.

Union Chrétienne Beau-Site

Lundi 29 septembre 1919 à 8 heures du soir

Grande Soirée

Chants - Comédies - Rondes enfantines

Billets en vente au prix de fr. 1.— au magasin Witschy-Benguerel

Boucherie-Charcuterie de l'Ouest

Bien assortie en VIANDE de 1^{er} CHOIX Beau gros VEAU - AGNEAUX du pays Excellente saucisse à la viande Saucisse à rôtir

Tous les samedis Lapins frais Corvelas - Gendarmes 8593 Téléphone 12.22 - On porte à domicile

Se recommande vivement, Ernest Scheurer.

Perçuses et Fraiseuses

sur laiton et acier sont demandées par

Fabriques Movado

Parc 117-119 P20458C 8594

A vendre un grand bob à 8 places et plusieurs articles de ménage à bas prix. — S'adresser Bellevue 19, au 1^{er} étage à droite. 8535

A vendre une table pour pen-sionnaires, quatre belles encastrées ainsi que quatre tabourets. — S'adresser rue du Parc 78, rez-de-chaussée, après 5 1/2 heures. 8538

Accordéons A vendre d'occasion deux accordéons Amez-Droz et loctois ainsi qu'une paire de souliers n° 41. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, au 1^{er} étage à gauche. 8583

On demande toute moralité pour faire le ménage. Bon gage. — S'adresser chez M^{me} Zaslavsky, Ronde 26. 8551

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Grande Tournée d'Art Français

DUREC

et sa troupe

Vendredi 26 septembre Bureau: 7 1/4 h. Rideau: 8 1/4 h.

La Maison d'Argile

Pièce en 3 actes, de M. Emile Fabre. Interprétée par les meilleurs Artistes de la Compagnie.

Intérieur

Pièce en 1 acte de M. Maurice Maeterlink

Location ouverte à la Caisse du Théâtre de 9 h. à midi et de 2 h. à 7 h.

Prix des places: Fr. 8.—, 6.—, 3.50, 3.—, 2.—

A vendre une poussette avec logeons, usagée mais en bon état. — S'adresser rue du Nord 168, 3^{me} à droite. 8541



Il sera vendu demain samedi sur la Place du Marché: 8585

Bondelles d'Auvergnier à fr. 2.50 le 1/2 kg.

Perches à fr. 1.50 le demi-kilo

Belles tripes cuites à fr. 3.50 le kg.

Se recommande, M^{me} A. Daniel.

Samedi il sera vendu sur la Place du Marché, devant le Bazar Parisien, de la 8592

Saucisse de ménage 1^{re} qualité à fr. 1.80 le demi-kilo

Se recommande, E. Graf.

Meeting d'Aviation des Montagnes Neuchâteloises du 11 au 16 octobre

Mise au concours

Les tenanciers qui désirent soumissionner comme Cantinier, peuvent consulter le cahier des charges auprès du président du Comité des Substitutions, M. Emile Freitag, brasserie du Monument. Dernier délai pour les offres, mercredi 1^{er} octobre 1919. P23557C 8588 LE COMITÉ.

Enchères publiques

Le lundi 29 septembre 1919, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, l'Office des faillites vendra par voie d'enchères publiques, à la Halle, Place Jaquet-Droz, à La Chaux-de-Fonds:

Des caisses de chicorée, caisses de savon, caisses de poivre, piment, levain, sucre vanillé, un petit char à 4 roues, trois habillements très peu usagés, un manteau caoutchouc, un lit complet, une table ronde, un potager à gaz, etc.

La vente aura lieu au comptant. P30093C 8579

La Chx-de-Fds, le 24 sept. 1919. Le préposé aux Faillites: A. CHOPARD.

Guillocheur

bien au courant des machines automatiques peut entrer de suite à l'atelier Louis Richardet, Renan. 8586

Tableaux à vendre à conditions avantageuses, un lot de peintures à l'huile. — S'adresser Commerce 137, chez M. Junod. 8582

Perdu un pendentif argent. Le rapporter contre récompense chez M. Jeancartier fils, Bel-Air 8. 8534

Perdu de la rue de Bellevue à la rue des Fleurs, une photographie de famille. Prière de la rapporter contre récompense Fleurs 9, 1^{er} à droite. 8536

LA SCALA

Dès ce soir jusqu'à jeudi

De Lauterbrunnen à Murren

Splendide vue documentaire en couleurs naturelles

Les sauts acrobatiques

Vue sportive très intéressante, prise avec l'appareil ralentisseur

AMOUR DE GITANE

Emouvant drame réaliste en 5 actes

La suite de

TIH MINH

Grand roman d'aventures par JUDEX et sa nouvelle troupe

TOTO, mannequin par amour

Comédie-bouffe

PALACE

Dès ce soir jusqu'à jeudi

Le Match de boxe Carpentier contre Dick Smith

Très beau film sportif en 2 actes

Le roman de Gloriana

Très poignant drame moderne par la petite Mary Osborne

Désillusion

Grandiose drame réaliste interprété par le célèbre artiste Jameson des Mystères de New-York

Fatty m'assiste

Comédie fou-rire en 2 actes à la Chalet, par le plus gros comique du monde



Ville de La Chaux-de-Fonds

Nous ne vendons plus que quelques samedis des **FAGOTS** de branches de pin à 75 ct.

à prendre à notre chantier, gare des marchandises, près du pont-route des Crêts. Paiement sur place. Livraison à domicile depuis 10 fagots avec majoration de 15 ct. par pièce. Remettre les commandes et payer au Juventuti.

Nous livrons aussi à Bois de feu sec au prix domicile, depuis 1 stère de la Merceriale. Nous disposons d'une importante provision de bois dur (foyard, chêne, charmillle, etc., mêlés) de 1 m. 33 de long, que nous cédonns au prix normal de 40 fr. le stère de 1 m. 33. Visitez les bois sur nos chantiers en gare. Transmettre les commandes au Juventuti. Paiement d'avance.

8489 Office local du combustible.



Commune du Locle

Impôt communal

Le délai fatal pour le paiement du premier terme de l'impôt communal est fixé au

Mardi 30 septembre 1919

Dès mercredi matin 1^{er} octobre, la surtaxe 5 % prévue à l'art. 21 sera ajoutée au montant de l'impôt. Le Locle, le 25 septembre 1919.

8584 Conseil communal.

Ville de Neuchâtel

Ecole supérieure de Commerce

La Commission de l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur de langue française

et un poste

d'assistant de laboratoire

Prière d'adresser les offres de services avec pièces à l'appui, jusqu'au 10 octobre 1919, au soussigné, chargé de fournir tous les renseignements nécessaires, et aviser en même temps le Secrétaire du Département de l'Instruction publique.

Neuchâtel, le 20 septembre 1919.

P15-4N 8562 Le Directeur: Ed. Berger.

Electricité

La sécheresse persistante a fait baisser le niveau du Doubs dans des proportions très importantes, réduisant la production d'énergie électrique. D'autre part les difficultés d'approvisionnement en charbon nous obligent à demander à tous nos abonnés de restreindre le plus possible leur consommation de courant, sous quelque forme que ce soit, et cela dans leur intérêt, afin de ne pas nous obliger à appliquer des restrictions plus sévères.

Afin d'économiser le combustible des stations de réserve, nous nous voyons dès maintenant dans l'obligation de suspendre la fourniture du courant pendant la nuit, en général de minuit à 6 heures du matin.

Nous espérons que nos abonnés comprendront la situation dans laquelle nous nous trouvons et feront tout le nécessaire pour nous venir en aide.

Tout abus dans l'emploi du courant électrique, pour tous usages, sera poursuivi conformément aux instructions de la Division de l'économie industrielle de guerre.

Saint-Imier, le 25 septembre 1919. P5982J 8587

Société des forces électriques de la Goule.

LE LOCLE

Exposition de lapins et produits du sol

les 27, 28 et 29 septembre 1919 à la Halle

organisée par la Société d'Aviculture et d'Ornithologie et la Commission des jardins du Locle

SAMEDI 27 SEPTEMBRE, à 8 heures du soir dans la grande salle du Café de la Place

Conférence sur les lapins

par M. MAYOR-DELAPRAZ 8524

L'Union des Marchands-Laitiers et Fromagers de La Chaux-de-Fonds, avise son honorable clientèle et le public en général que l'Office fédéral du lait mettra en vente prochainement du

P23539C 8561

Fromage fin, gras, sans carte de provenance du Canada

Le prix sera communiqué dans un prochain avis, ainsi que son arrivée et pourra être obtenu dans les laiteries suivantes:

- Bieri U., Gibraltar.
- Brunner, Laiterie modèle, Halles centrales.
- Calame, Temple-Allemand 109.
- Cattin, Doubs 51. — Geiser, Laiterie du Collège.
- Geiser Fritz, Laiterie de la Paix.
- Geiser Louis, Laiterie du Versoix.
- Hugli G., Industrie 17.
- Isely Mme, Laiterie Parisienne, Numa-Droz 118.
- Jeanneret Edméo, Ravin 1.
- Kerner Vve, Laiterie de la Serre.
- Leuba Louis, Nord 1. — Mischler J., Collège 8.
- Cherler, Laiterie, Hôtel-de-Ville 7.
- Schmidiger E., Laiterie Moderne.
- Tribolet Ch., Laiterie du Casino.
- Tribolet Jacob, Laiterie Centrale.
- Wuilleumier Ch., Laiterie de l'Abeille.

Par la même occasion il est rappelé que le beurre de table et pour fondre est livré par le ravitaillement, et de qualité uniforme: peut également être obtenu journellement dans les laiteries sus-nommées.

P.-A. AESCHLIMANN

COURTIER

80, Rue Numa-Droz, 80

Agent pour la vente des 8580

Régénérateurs à gaz

C. P. G.

Economie: 40 % minimum

Nombreuses attestations

Ouverture de la Saison d'Hiver

Exposition de

Modes et Confections

Manteaux p^r dames

Robes pour dames

Blouses pour dames

Manteaux p^r enfants

Robes pour enfants

Chapeaux p^r dames

Chapeaux pour jeunes filles

Chapeaux p^r fillettes

Dernières Nouveautés - Prix les plus avantageux - Voir nos devantures spéciales

BRANN S. A. La Chaux-de-Fonds 8570

Au Tigre Royal

W. MORITZ

Rue Léopold-Robert 15 à côté de la Fleur de Lys

Vient d'arriver

le plus grand choix

Extra léger

Dernier chic

Coiffant le mieux

1^{res} Marques suisses et étrangères

5 % - S. E. N. & J. - 5 % 8575

CHATEAUX DE FEUILLE

Société d'Horticulture de La Chaux-de-Fonds

Lundi 29 septembre, à 8 1/4 h. du soir à la Salle du Tribunal, Hôtel-de-Ville

Conférence publique

par

M. Constant GIRARD, horticulteur

SUJET:

La mise en hivernage et les soins à donner aux plantes d'appartements P23531C en hiver 8558

Jeune ouvrière

sachant limer est demandée pour petits travaux d'horlogerie; la préférence serait donnée à une personne connaissant un peu les engranges. — S'adresser au comptoir Numa-Droz 14. 8568

CORSETS CEINTURES

ASSORTIMENT AU COMPLET
DERNIÈRES CRÉATIONS
MODÈLES EXCLUSIFS
VOIR LES DEVANTURES 8581

J. GAEHLE

Succ.: W. STOLL

LÉOPOLD-ROBERT 4

Fédération Jurassienne

des Sociétés de

Libre-Pensée

Dimanche 28 septembre 1919

à 10 heures du matin

ASSEMBLÉE

au Buffet de la Gare du MONT-SOLEIL (Saint-Imier)

Les membres et amis de la Libre-Pensée sont cordialement invités à y assister.

Dès 10 1/2 h.: Réunion administrative. 8567

Midi 1/2: Pique-nique suivi de récréations diverses.

Rendez-vous:

La Chaux-de-Fonds: Rendez-vous dimanche à 8 h. 45 à la gare.

Neuchâtel: Départ en camion-automobile. S'adresser pour renseignements à M. Julien Dubois, président, Faubourg du Lac 25.

Homme sérieux

connaissant les chevaux et pouvant conduire trouverait place stable et bien rétribuée. Entrée de suite. 8539

Adresser offres au bureau de la Société Coopérative de Consommation, St-Imier.

SONEX S. A. Fabrique d'horlogerie soignée Montbrillant 1

engagerait de suite, pour petites pièces ancre:

1 Décoteur 8546

1 Remonteur de mécanismes

1 Régleuse pour réglages plats

Visiteur Acheveurs d'échappements Régleuse-retoucheuse pour 10 1/2 lignes ancre sont demandés au comptoir A. Bühler-Pécaut, Numa-Droz 148. On sortirait à domicile. 8499

Jeune fille ayant déjà travaillé sur les ébauches est demandée de suite. Bon gage. — S'adresser à la fabrique de bijouterie Fallet, rue de la Montagne 38-c. 8563

POMMES de garde

Les personnes qui désirent d'excellentes pommes de garde peuvent s'inscrire chez M. Ch. Filleux, Paix 74. 8574

Vins Neukomm & Co

Tel. 68 P20824C 8575

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds Du 25 septembre 1919

Naissance. — Sgualdo, Rinaldo-Federico, fils de Giulio, cordonnier, et de Albina née Mondin, Italien.

Promesses de mariage. — Linder, Hermann-Charles, typographe, Neuchâtelois et Bernois, et Neuschwander, Elisabeth, ménagère, Bernoise. — Furer, Paul, mécanicien, Neuchâtelois et Bernois, et Huguenin-Dezot, Agathe, horlogère, Neuchâteloise. — Perret, Louis-Hermann, horloger, et Ducommun, Yvonne, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Décès. — 3914. Couchoud, Adam, veuf en secondes noces de Marie-Esther-Ida née Guinchard, Fribourgeois, né le 18 septembre 1842.

Etat-civil du Locle Du 25 septembre 1919

Naissance. — Valerio-Louis, fils de Felice-Giovanni Crocci, peintre-gypseur, et de Margherita-Assunta née Miloda, Tessinois.

Décès. — 2366. Duvanel, Emile-Auguste, voiturier, âgé de 17 ans, Neuchâtelois.

Promesses de mariage. — Pierrehumbert, Daniel-Auguste, horl., Neuchâtelois, et Schuegg, Charlotte-Henriette, Bernoise.

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Edgar-Armand-Edouard Châtelain, empl. de banque, à Londres, et Marguerite-Blanche Haller, à Neuchâtel. — Roger Savoie, employé à la Coopérative, et Emma-Elise Albertone, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel. — René-Alfred Paratte, négociant, et Filomena-Serina Arrigo, les deux à Neuchâtel. — Max-Eugène Dzierzanowski, chauffeur, à Colombier, et Ida-Eva Favre, lingère, à Neuchâtel. — Henri Hugh, manœuvre, à B. chefort, et Thuisnelde, Laure, ménagère, à Neuchâtel.

Commission des jardins

Les personnes qui n'ont pas acquitté le loyer de leur parcelle de jardin sont invitées une dernière fois à le faire jusqu'au 10 octobre. Passé cette date, l'encassement sera fait par la poste à leurs frais. 8569

Commission des jardins

Exposition maraîchère

Les personnes inscrites pour l'exposition ainsi que celles qui, sans être inscrites désiraient y participer, sont informées que leurs produits seront reçus à la Halle de gymnastique, vendredi 26 courant, de 4 à 6 h. du soir. 8505

Commission des jardins

Grand choix de CUIRS

pour cordonniers

Clouterie - Fournitures

Ed. SCHUTZ-MATHEY

Parc 66 8433

Château Saint-Just

est une spécialité de vin de la Maison LUCIEN DROZ

D. PERRENOUD

Technicien - Dentiste

Léop.-Robert 60 - Téléphone 17.70 - La Chaux-de-Fonds

DERNIÈRES NOUVELLES

Le traité de paix à la Chambre française

« Le traité de paix constitue une révolution », déclare Clemenceau

PARIS, 25. — (Havas). La Chambre continue la discussion du traité de paix devant de nombreux députés. Les tribunes publiques sont comblées. Clemenceau prend la parole et expose que la méthode inaugurée par les négociateurs alliés et le traité lui-même constituent une révolution dans le sens vrai du mot. Ce traité que nous apportons, dit-il, constitue l'événement le plus imprévu qui se soit passé au monde. Vous savez dans quel état était l'Europe sous le talon de Guillaume. Le texte que nous apportons à la prétention de vous apporter des choses qu'on ne vit jamais et qui ne furent jamais faites jusque-là. Sans doute, le traité apporte l'Alsace-Lorraine à la France, et si au cours de la guerre, nous avons donné la paix en nous rendant nos provinces, nous l'aurions saluée avec joie (applaudissements). Nous avons essayé de faire de la victoire un usage aussi bon que possible. Nous avons été jusqu'à libérer des peuples qui ne s'étaient pas battus et qui étaient restés nécessairement en dehors de la guerre. Rendons au Danemark et à la Suède les territoires devant leur revenir.

M. Clemenceau dit que le traité refait la France, l'Europe et le monde et modifie l'équilibre des puissances. Il est très fier d'avoir suggéré son premier acte sur l'établissement d'une législation internationale du travail. Le président dit qu'il ne faut pas s'en tenir aux détails, mais considérer l'ensemble. Pour lui, la guerre et la paix sont une guerre et une paix de solidarité. La Chambre dira avec lui que c'est un bon traité. Au cours des négociations, les Alliés ont poursuivi la réalisation de cette idée de solidarité. Évoquant les alternatives diverses de la guerre, il dit : Le moment le plus pénible est celui où s'est créé un parti sans dénomination pour la compromission sans la soumission. Mais quand on est près de la compromission, on est près de la soumission. M. Renaudel demande au président du Conseil à quoi il fait allusion. M. Clemenceau répond qu'il veut parler de l'arrangement avec l'Allemagne, ajoutant qu'on peut bien dire que l'opinion publique eût la sensation d'une défaillance morale. (protestations à l'extrême-gauche).

Le président du Conseil montre le développement que le germanisme avait pris au moment de la déclaration de guerre. L'entente avec l'Angleterre ne comportait pas d'engagement gouvernemental. Il rend un solennel hommage à l'Angleterre, rangée à nos côtés dès la violation de la Belgique, et à l'Amérique, dont la France n'oubliera jamais les services. Nous comptons sur l'Amérique pendant la paix, comme nous avons compté sur elle pendant la guerre. (Appl.)

C'est tout à fait à tort qu'on a paru croire que je me désintéressais du vote du Sénat américain. D'abord, je dirai que s'il n'y avait pas de traité écrit, que je compterais tout de même sur l'Amérique. (Appl.)

M. Clemenceau rappelle le rôle prépondérant de M. Wilson pour la constitution de la société des Nations. C'est lui qui a donné la clé de sa réalisation. Il ajoute qu'il se reprocherait de s'opposer à la plus petite critique adressée à M. Wilson. Nous comptons d'une manière formelle sur l'Amérique et c'est peut-être l'excès même de la crainte qui a provoqué l'échange d'observations d'hier. (Appl.) Notre désir ardent est que ces entreprises réussissent. Nous ne voulons rien faire qui puisse gêner M. Wilson. Mais si nous pouvions l'aider, nous serions les premiers à le faire. Le discours continue.

Au Conseil suprême

PARIS, 26 (Havas). — Le Conseil suprême a approuvé le rapport de la commission pour le Spitzberg, donnant à la Norvège la souveraineté politique sur le Spitzberg et faisant droit aux réclamations du gouvernement norvégien pendant sous la souveraineté du Portugal l'enclave Kionga, qui sera distraite de l'Est africain allemand. Le Conseil a repris l'examen de la question de la Galicie et a renvoyé à une commission spéciale certaines suggestions consécutives exposées par M. Paderewski. Le Conseil s'est occupé des frontières orientales de la Pologne. En avril dernier, la ligne avait été fixée à l'est de la Pologne jusqu'au point où pouvait s'étendre l'occupation militaire polonaise. Le Conseil a décidé aujourd'hui de placer toute la région qui se trouve à l'ouest de cette ligne sous la souveraineté polonaise, sans préjudice du sort des contrées situées à l'est de cette ligne.

Une confrontation Lenoir-Caillaux

PARIS, 26 (Havas). — Les journaux disent que M. Dubost a aussitôt saisi la requête Lescouvé et a convoqué d'urgence M. Pérès, président de la commission d'instruction, actuellement absent de Paris. « Excelsior » considère désormais comme certain que Lenoir et Caillaux seront confrontés probablement vendredi ou samedi. Selon l'« Echo de Paris », on dit que Lenoir, qui est dans un état de faiblesse extrême, est atteint d'une étrange obsession et croit avoir été fusillé.

Wilson endoctrine les Mormons

SALT LAKE CITY, 26 (Havas). — M. Wilson parlant devant une énorme assistance de Mormons a déclaré que les réserves du Sénat sur la Ligue des nations lui enlèveraient toute signification. Faisant allusion à l'opposition à l'article 10, il ajouta que si un différend s'élevait, par exemple dans les Balkans, et si sa gravité exigeait l'intervention des États-Unis, ceux-ci seraient de toute façon obligés d'intervenir, que la Ligue existât ou non. Nous devons faire en sorte que l'Allemagne, comme les autres nations, interprète le pacte de la manière que nous désirons qu'il soit interprété dans l'intérêt et la sécurité des États-Unis. Si nous ne nous engageons pas à défendre le faible, nous aurons décrété que la force doit régner, nous aurons abdiqué un principe de droit, ce qui serait une des choses les plus regrettables qui puisse survenir.

L'agitation en Italie

MILAN, 26. — Le « Corriere della Sera » est informé de Rome que le président du conseil Nitti a reçu hier les deux députés socialistes Turati et Musati. Ils ont exposé au président les causes qui les empêchent de participer au Conseil de la couronne. Ils ont dit également qu'ils étaient opposés à la politique actuelle.

L'« Avanti » publie de nombreux appels en tête desquels on lit des phrases comme celle-ci : « Prolétaires, debout contre une nouvelle guerre. » Une note rédactionnelle de l'organe socialiste parlant de la possibilité d'une nouvelle guerre écrit : « Avant qu'une telle possibilité puisse se présenter, les masses sauront écraser la tête aux criminels. Nous voulons voir si les soldats obéiront aux officiers, nous voulons voir les résultats de l'appel aux armes, nous verrons si les ouvriers produiront de nouveau des munitions. Ce dernier acte de folie pourrait vraiment être le signal d'une grande révolution du prolétariat. Il ne sera pas nécessaire d'appeler les masses ouvrières sur les places. Il ne faudra pas d'ordres pour que les soldats sachent sur qui tirer. »

Le « Corriere della Sera » considère comme étan sans fondement le bruit annonçant la proclamation d'une grève générale par la Fédération générale du travail. Il s'agit simplement, dit ce journal, de bruits tendancieux.

Le « Popolo d'Italia » réclame la publication des décisions verbales de la discussion qui aura lieu au Conseil de la couronne disant que le temps des discussions secrètes est passé.

Croiseurs alliés devant Fiume

LONDRES, 26. — L'agence Reuter publie la dépêche suivante de Malte, en date du 23 septembre : Deux croiseurs anglais ont débarqué un bataillon anglais venant de Fiume. Ils y retourneront et laisseront de grandes quantités d'approvisionnement. Outre les bâtiments de guerre italiens, britanniques et français, le croiseur américain Pittsburg se trouve à Fiume. Le croiseur américain Olympia a reçu l'ordre d'y aller. Le bruit court que le gouvernement d'Annunzio à Fiume renvoie tous les yougo-slaves et toutes les personnes ne sympathisant pas avec d'Annunzio. Des milliers de soldats italiens démobilisés font cause commune avec les insurgés.

LE CONSEIL DE LA COURONNE

Giolitti demande l'occupation de Fiume

ROME, 26. — Stefani. — Le Conseil de la Couronne, sous la présidence du roi s'est réuni à 9 h. 35 au Quirinal. Quelques curieux et un groupe de journalistes stationnaient devant le Palais pour assister à l'entrée de M. Nitti, des anciens présidents du Conseil et des hommes politiques. Tous les invités se sont présentés, excepté M. Sonnino, atteint d'indisposition et M. Turati, socialiste officiel.

MILAN, 26. — D'après les dernières informations arrivées aux journaux de Milan, la séance du matin du Conseil de la couronne a duré jusqu'à midi. L'après-midi, une nouvelle séance a eu lieu et s'est terminée à 6 heures 30. Jusqu'à maintenant, aucun communiqué officiel n'a été publié. Selon les déclarations de Barzilai, aucune décision n'a été prise, car le Conseil de la couronne n'avait pas d'autres raisons que de s'exprimer sur la situation. Le correspondant de Rome du « Corriere della Sera » apprend que Giolitti a demandé l'occupation de Fiume par les troupes régulières et qu'un conflit avec les troupes volontaires serait évité. L'occupation de Fiume donnerait la garantie du maintien de l'ordre et enlèverait la possibilité d'un conflit avec les Yougo-Slaves. M. Giolitti a encore demandé que le gouvernement adresse un appel au pays et ordonne immédiatement des élections.

Concernant l'attitude de Giolitti, le « Secolo » a pu obtenir quelques informations d'un député ami de Giolitti lequel aurait déclaré que Giolitti exposera au Conseil sa conviction de faire habiter le plus possible les élections générales. Ces élections, a dit le député, seront l'expression de la volonté de la nation de vouloir que Fiume devienne italienne.

Le fait que M. Giolitti conseille que les élections nouvelles soient actives a fait une impression profonde. Ses amis font valoir que la Chambre actuelle marque d'autorité pour prendre des résolutions décisives. Le peuple est un juge meilleur. La lutte électorale serait un bon paratonnerre pour la haute tension politique, qui menace de devenir dangereuse.

Les dockers génois refusent de charger des munitions pour la Russie

MILAN, 25. — Le « Secolo » apprend de Gênes que le capitaine Guiliotti, secrétaire de la fédération des travailleurs de la mer, vient d'envoyer un communiqué à la presse disant que le vapeur « Perse » va être chargé de munitions destinées à la Russie, en dépit des assurances antérieures du gouvernement.

Les autorités ayant interdit aux représentants des organisations ouvrières de monter à bord du vapeur, le capitaine Guiliotti invita la Confédération générale du travail à proclamer la grève générale politique dans toute l'Italie, si le gouvernement ne donne pas immédiatement l'ordre de décharger les munitions.

La Chambre de travail de Milan demande la grève générale

MILAN, 25. — Le comité exécutif de la Chambre de travail de Milan a élaboré un ordre du jour qui a été soumis jeudi soir aux Conseils des délégués de l'Union du travail de toute l'Italie, pour confirmation. Cet ordre du jour demande que les Chambres du travail se déclarent solidaires avec les métallurgistes en grève et demande que la Ligue générale des syndicats proclame immédiatement la grève générale dans toute l'Italie.

L'opérette de d'Annunzio

MILAN, 26. — Les troupes italiennes ont abandonné la ville de Trau, sous la pression d'un détachement yougo-slave. Quand un destroyer américain entra dans le port pour forcer les Italiens à reculer sur la ligne de démarcation, les habitants de Trau saisirent les armes et ouvrirent le feu contre les Italiens. Ces derniers quittèrent précipitamment la ville. Le commandant du détachement italien Terro Filiberto, trois hommes et une automobile blindées tombèrent en mains des yougo-slaves. Entre temps, 200 marins américains débarquèrent, armés de mitrailleuses, ils prirent les prisonniers italiens et l'automobile qu'ils remirent au commandant du stationnaire italien « Puglia ». Puis les troupes serbes arrivèrent, vivement saluées par la population. Les Américains remirent la ville aux troupes yougo-slaves et réembarkèrent.

Le général italien Cagni s'est rendu à Fiume pour tâcher de convaincre d'Annunzio de ne pas persister dans son attitude.

Le bateau italien « Cortellazza », parti de Venise, à destination de Cebenico, a changé de cours en route et est arrivé en rade de Fiume.

Le barde d'Annunzio parle de chasser les intrus. Dans un appel enflammé « aux frères dalmates », il leur dit sa douleur de ne pas disposer d'assez de forces pour étendre l'incendie de même jour jusqu'à notre Spalato et encore plus loin, jusqu'aux haies de Cattaro, jusqu'au Feraste historique, qu'embrasse notre espoir et notre drapeau. La passion de Fiume n'a jamais torturé le profond de mon cœur que pendant la marche sur Fiume.

La question de Fiume reste ouverte. Il est probable que le gouvernement italien fera appel à la consultation populaire pour arriver à une solution.

Le congrès des mineurs américains

NEW-YORK, 25. — Il est possible que le 1er novembre, une nouvelle grève soit proclamée, à savoir la grève des ouvriers mineurs, qui tiennent actuellement une assemblée générale à Cleveland. Les délégués à cette assemblée ont adopté à l'unanimité le rapport du comité concernant l'augmentation des salaires, qui affectera l'industrie d'Illinois, Ohio, Indiana, et de la Pensylvanie occidentale. Les nouvelles revendications sont : augmentation des salaires de 60 pour cent, la journée de six heures, la semaine de cinq jours et le paiement double pour le dimanche et les jours de fête.

Chez les cheminots anglais

LONDRES, 25. — (Havas). — M. Thomas déclare que si le gouvernement ne répond pas d'une manière satisfaisante jusqu'à jeudi à midi, la grève des cheminots commencera vendredi à midi.

Le conflit a éclaté sur la question du règlement du paiement des salaires, les cheminots déclarent que d'après le plan du gouvernement, les salaires de certains grades seraient réduits.

Dans une déclaration, M. Geddes dit que les revendications des cheminots coûteraient aux compagnies des chemins de fer, 45 millions de livres sterling par an.

La grippe espagnole reparait en Espagne

MADRID, 26. — Divers journaux parlent de cas de grippe signalés dans la capitale et dans la province de Madrid. Une caserne aurait été assez sérieusement éprouvée. Quoique les autorités assurent qu'il ne s'agit que de cas isolés et que les mesures sont prises pour éviter la propagation de l'épidémie, la population se montre fort alarmée.

Le scandale quotidien

PARIS, 26 (Havas). — L'« Homme Libre », ainsi que plusieurs journaux, annoncent l'inculpation de M. Bunau-Varilla, directeur, de M. Madeline, président du conseil d'administration, de M. Tourmal, chef du contentieux du « Matin » pour complicité dans une affaire de ventes de papiers, par l'office national de la presse dans laquelle était déjà inculpé MM. Schœller, Delvaile et Méric.

L'« Homme Libre » ajoute que les milieux se prélevant bien informés prononçaient d'autres noms.

En Arménie

AMSTERDAM, 26. — Les journaux anglais du 23 septembre mandent que le président de la république arménienne a télégraphié de Tiflis que la situation de l'Arménie est très menaçante. Les troupes turques auraient entouré le pays et auraient pris Kulp à la limite de Kars.

La « Maternité secrète » de la ville de Lyon

LYON, 26. — La municipalité a installé, depuis quelques mois, un établissement dit « Maternité secrète » à l'usage des filles mères. C'est l'équivalent de l'ancienne tour des hôpitaux, mais sans inquisition, largement ouvert et accueillant aux malheureuses. C'est la meilleure façon de protéger la santé des jeunes mères et celle des nourrissons.

Cette fondation était d'une telle utilité qu'à l'heure actuelle les 45 lits qui sont installés au château de Gerland sont occupés et il y a plus de 800 demandes auxquelles la municipalité ne peut satisfaire.

La guerre sociale aux États-Unis

WASHINGTON, 26 (Havas). — La commission du travail du Sénat a l'intention d'examiner l'accusation formulée au congrès contre la grève actuelle de l'industrie de l'acier qui aurait à sa base des mobiles beaucoup plus dangereux que le syndicalisme et que quelques membres du congrès décrivent comme la première escarmouche d'une guerre industrielle, prélude possible d'une plus grande guerre entre le capital et le travail.

NEW-YORK, 25. — Havas. — Des désordres se sont produits mardi soir à Newcastle, à Pittsburg, à Buffalo et à d'autres endroits. Il y a eu de nombreux blessés. La cause des travailleurs a fait des progrès à Chicago, à Youngstown et dans les autres centres occidentaux. Un arrangement est intervenu à Martins-Ferry en Ohio.

Censure des journaux socialistes en Alsace

BERLIN, 26. — Selon le « Vorwaerts », les journaux socialistes sont de nouveau soumis à la censure et ne peuvent paraître qu'après avoir reçu l'autorisation de la censure.

Les Roumains n'évacueraient pas Budapest

BUCAREST, 26. — B. P. Roumain. — La Roumanie, obéissant aux demandes de la Conférence de la paix avait donné l'ordre aux troupes roumaines d'évacuer Budapest. Aujourd'hui, la conférence se rendant enfin compte des suites incalculables que ce fait aurait pu provoquer, prie la Roumanie de ne pas exécuter l'évacuation et de révoquer les ordres donnés. La Roumanie a réservé sa réponse.

CONFÉDÉRATION

Fin de grève à Delémont

DELEMONT, 26. — La grève des polisseurs de la fabrique de coutellerie Wenger est terminée depuis hier. Les grévistes ont obtenu une augmentation de salaire de 35 % en moyenne. Le travail a repris.

L'exportation des chaussures va recommencer

BERNE, 25. — Communiqué. — Les pourparlers entre le Département de l'économie publique et les industriels suisses de la chaussure, concernant la diminution du prix des chaussures d'usage courant, ont enfin abouti à un résultat. Le Département a levé l'interdiction d'exporter des chaussures du 25 août 1919. En conséquence des permis d'exportation seront de nouveau délivrés de façon raisonnable et pour autant que les besoins du pays le permettent.

Le public sera informé ces prochains jours sur l'action entreprise à la demande du Département par les industriels, pour la réduction du prix des souliers.

L'exportation des fruits

BERNE, 25. — Dans une conférence convoquée par l'Office fédéral de l'alimentation, ce dernier s'est occupé de la question de la libre exportation des fruits pour l'étranger. Dans cette conférence il a été constaté qu'il ne pouvait pas être délivré de permis communs d'exportation, mais que des demandes séparées d'exportation seraient accordées si elles étaient accompagnées de contrats et de permis d'importation pour l'étranger.

Le prix de la vie

BALE, 26. — Le bureau de statistiques économiques de l'association des coopératives suisses publie dans le « Coopérateur suisse » le résultat d'une enquête faite sur les prix des denrées alimentaires le 1er septembre. Il en résulte que les chiffres-index de 23 villes étaient de 2615,72 contre 2546,46 au 1er août, en comptant le prix du lait en entier. Mais en déduisant le prix du lait, le chiffre index était au 1er septembre de 2145,30 contre 2163,50 au 1er août, ce qui serait une légère diminution.

La marmite électorale

BIENNE, 25. — La section romande du parti populaire national de Bienne affilié au parti démocratique suisse présentera comme candidat pour les élections au Conseil national le Docteur Beuchat, professeur à l'École de commerce de Bienne.

Notre ravitaillement en charbon

BERNE, 26. — Le Bureau de presse Respublica apprend qu'un arrangement provisoire, avec l'assentiment des Alliés, vient d'être conclu entre l'Italie et la Suisse au sujet des transports de charbon pour ces deux pays. On sait que des trains chargés de charbon de la Sarre et de la Ruhr, destinés à l'Italie, traversent la Suisse et que des trains de charbon américain destinés à la Suisse viennent de Gênes.

Pour éviter ces longueurs de transport qui paraissent inutiles, l'Italie prendra nos charbons américains au port de Gênes, les portera en compte pour la Suisse au prix que nous les payons actuellement et la Suisse, par la Centrale des charbons de Bâle, prendra pour sa consommation les charbons de la Sarre et de la Ruhr auxquels l'Italie a droit et les portera en compte de la Centrale italienne des charbons aux prix qu'elle les paye actuellement.

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 18,200.59
Pour les 6 pages, A. G., Genève	—80
Merci à E.-P. Graber, pour son article « Les taureaux d'Ostermundigen »	5.—
E. J., Neuchâtel	—40
Suppl. d'abonn., A., Le Locle	—80
Idem, H. D., Fribourg	—40
H. L., Cernier	—20
Par le Pilon, Peseux	2.—
B. A., Ph.-H. Matthey	—80
P. P., Alexis-M. Piaget	—50
Pour que le Corps de Musique de St-Imier nous joue prochainement « Les Petits Pierrots », Caro, St-Imier	1.—
C. B.	1.—
O. En reconnaissance des services rendus par E.-P. G.	5.—
Pour une tasse de chaud lait	—60
Du syndicat des ouvriers sur bois	5.06
F. R., rue du Parc	—30
A quand l'assemblée générale du Cercle Ouvrier de St-Imier ?	1.45
A. B., Parc	1.—
L. S., Parc	—20
C. A., en ville	5.—
D. D., rue du Collège	—80
Total	fr. 18,232.90

Les Spartaciens allemands et le parlementarisme

Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître l'opinion des Spartaciens allemands sur ce sujet. Nous leur offrons à méditer quelques passages d'un rapport présenté au dernier congrès des communistes allemands où il eut un accueil fort sympathique dit la « Freiheit ».

En période de révolution la situation se modifie rapidement et un parti révolutionnaire doit toujours être à même de s'y adapter. Depuis janvier et mars jusqu'à juillet et août, la situation politique s'est profondément modifiée et a contraint les partis politiques de modifier leur tactique. Le point essentiel après les défaites de janvier était de continuer la lutte sans livrer bataille. L'ennemi était le plus fort et chaque bataille le renforçait. Malheureusement notre parti était organisé trop faiblement pour contre-carer les plans de l'ennemi que nous avions perçus.

Vinrent alors les émeutes, les coups de main locaux provoqués par l'adversaire et qu'il étouffa dans le sang. Les ouvriers ont enfin compris la politique de provocation de Noske et ne lui fournirent plus d'occasion de remporter des victoires sur eux. Les Spartaciens de Hambourg particulièrement abandonnèrent leur point de vue antiparlementaire, sous l'influence de Wolfheim qui comprit l'erreur qu'il avait commise. Sturmer seul demeura fidèle à l'opposition qu'il faisait au parlementarisme. La discussion sur ce sujet perdit tout intérêt et ne se distingua guère de la plate phraséologie du syndicalisme libertaire.

Au lieu de rechercher si la situation actuelle où les mouvements de masse vont en diminuant sera suivie d'une période pendant laquelle le prolétariat descendra à nouveau dans la rue, on s'est contenté d'une vulgaire littérature antiparlementariste.

Quand les mitrailleuses ont mis fin aux descentes dans la rue, quand la dictature bourgeoise est de nouveau rétablie, que doit faire le prolétariat ? Il n'a plus de journal, plus de possibilité de réunir des assemblées. Son existence même est illégale. Il ne peut s'affirmer politiquement. Une seule chose lui reste : élever la voix au parlement.

Karl Liebknecht a montré au Reichstag ce que vaut une tribune parlementaire.

Si le rêve révolutionnaire doit être prolongé et que nous soyons condamnés au silence, nous avons à monter à la tribune publique d'où nous pouvons agir. Dans la III^{me} Internationale, il n'y

a pas un seul marxiste réfléchi qui aurait une autre conception.

En un mot : Tant que la puissance des travailleurs ne permettra pas de tenir la rue et de battre la bourgeoisie dans un combat décisif, il faut utiliser tous les moyens de lutte politiques pour assiéger les bastions bourgeois.

Le parti avait boycotté les élections de décembre parce qu'il caressait l'espoir que le prolétariat empêcherait la réunion du parlement. Il n'y est pas parvenu, au contraire, depuis lors la puissance du prolétariat a diminué. Il a été chassé de la rue. La puissance de la bourgeoisie avec la garde Noske y triomphe de nouveau.

Actuellement, la situation a pris une tournure tout autre. Les souffrances économiques ne peuvent pousser les masses à la révolte, car elles dépendent des capitalistes de l'Entente. Nous nous trouvons en face d'un problème politique et devons acquérir la capacité d'intervenir pour le solutionner en faveur du prolétariat.

A travers ce résumé, nos camarades comprendront que d'aucuns parlent de la politique révolutionnaire avec trop de simplisme, répétant des théories et s'abstenant de mesurer les possibilités et les réalités qu'on ne fait point disparaître par des affirmations.

ECHOS

Grève de consommateurs

Les habitants de la petite ville des Etats-Unis d'Okmulgee viennent d'avoir recours à un moyen énergique — et qui ne manquera certainement pas d'efficacité — pour faire baisser le prix des vêtements et des objets de toilette masculins :

Mille d'entre eux se sont engagés par écrit à ne commander aucun vêtement neuf pendant une période minimum de trois mois. Si d'ici là les compléments n'ont pas diminué dans des proportions sensibles, les signataires du pacte sont décidés à user leurs vieux paletots et pantalons jusqu'à la corde.

L'accord intervenu s'applique également aux chemises, manchettes, faux-cols, chaussettes, cravates, chaussures, etc. ; en un mot à tout ce qui compose la toilette masculine.

En recourant au même procédé, les ménagères d'Okmulgee ont fait baisser considérablement les prix de la viande, du pain et du sucre.

La lutte va continuer, car les Yankees sont gens tenaces. Ils sont persuadés — non sans raison — que l'action directe du consommateur sur le vendeur est l'unique moyen de faire disparaître la cherté de la vie.

Exposition de la Société des Amis des Arts

Impressions d'un profane

La partie la plus importante de l'exposition, du moins par le nombre des œuvres, est la section de la peinture, y compris l'aquarelle, le pastel et le dessin. Grande variété de sujets et de méthodes. Mais fait digne de remarque, aucune de ces toiles ahurissantes destinées avant tout à faire hurler le bon public ! Les peintres d'aujourd'hui, jeunes et vieux, sont gens très équilibrés ; le caractère chaotique et cacophonique de la société contemporaine ne les a même pas atteints. Leurs œuvres respirent l'harmonie, la douceur, l'élégance, la beauté. Sera-ce par eux que nous serons ramenés à une plus juste notion des choses ?

Voici l'envoi de M. Kaiser, père. Vieille peinture, disent quelques-uns, photographie, ça ne se fait plus !

— Oh ! Eh ! Serait-ce que c'est trop consciencieux pour que ça se fasse encore ? Regardez-moi donc cette « Seewenalp » ; comme la nature de ces montagnes est bien attrapée, quelle merveille que ce petit lac transparent. Et quel admirable modelé dans ces talus herbeux qui portent la « Chapelle de Binn ». Jeunes, rassurez-vous, le vieux maître n'a rien perdu de son habileté ; il peut donner encore mainte leçon profitable à plus d'un d'entre vous. A son fils aussi, par exemple, qui pourtant a des choses pas mal, en particulier son petit « Atelier de bijouterie », dans lequel la si jolie chevelure rousse de l'ouvrière jette une note gaie.

En revanche, avouons franchement que nous ne comprenons pas du tout le « Conte de fées » de M. William Aubert. Nous ne parvenons pas à goûter le charme de ce perroquet égaré parmi ces frisons et ces éternelles roses. Nous pensons que ce nu pompadour et bonbon n'ajoute rien aux qualités de bon goût de son auteur. Fort heureusement, M. Aubert a d'autres choses à nous faire voir, notamment une très jolie toile « A la Tour-de-Peilz, enfants », petite scène de pêche saisie sur le vif et rendue avec beaucoup de bonheur.

Restez un instant en haut de l'escalier qui conduit à la galerie et regardez de là, avec un peu de recul, la « Femme au grand livre » de M. Charles Humbert ; dites-moi si ce n'est pas là un très beau tableau en même temps qu'un magnifique portrait. — Un peu sombre de ton ? — Peut-être ; ça me choque pas. C'est dessiné de main de maître et le modelé de la chair est magnifiquement rendu. L'« Autoportrait », du même, est aussi d'un dessinateur sûr de lui, ressemblant à souhait, mais un peu froid. Originale, pas,

cette tentation de Saint-Antoine ? et surtout quel beau bras ! Quant à l'« Histoire », c'est décidément compliqué et sombre.

Mademoiselle Woog est toujours dans la grisaille, les teintes métalliques, et pourtant ses « Pêches » sont fort appétissantes et son « Portrait » robuste. En revanche, la robustesse et la solidité ne sont pas les qualités des paysages de M. Zysset. Ses collines, ses fonds de vallée sont trop souvent des entassements de morceaux de toute provenance où l'alpiniste le plus éprouvé n'oserait guère s'aventurer. Et cependant, tel « Reflet » a beaucoup de charme, certain effet de lumière est une trouvaille.

(A suivre).

L.

Le désarmement de l'Allemagne

Sous le titre « Une grande campagne d'opinion à entreprendre », Raymond Lefebvre demande, dans le « Populaire » de Paris, que le Parti socialiste français entreprenne cette tâche urgente : Obliger les Alliés à dissoudre sans délai l'armée de Noske.

« Le gouvernement et la presse ne songent nullement à réclamer le désarmement de l'Allemagne. Leurs cris d'alarme sont simplement le mélodieux prélude d'un vaste chantage aux surarmements.

Nous, inquiets des préparatifs de la caste militaire allemande, nous ne voulons pas voir notre France chargée de nouveau par un budget de la guerre et de la marine. Nous voulons qu'on exécute la seule clause de Versailles qui ne soit pas scandaleuse : le désarmement de l'Allemagne.

Le problème est net, clair, simple. La bourgeoisie alliée s'inquiète du sort de la bourgeoisie allemande. Elle préfère Hindenburg à Spartakus.

Eh bien, c'est de la trahison. Le socialisme a le devoir de signaler au peuple ce cas précis d'intelligence avec l'ennemi. La bourgeoisie alliée autorise Noske à armer un million deux cent mille hommes, au mépris du Traité de Versailles. Motif : La frousse du bolchévisme.

Le pays ne se doute pas de la vérité. Le pays a pris l'habitude de croire que le gouvernement est patriote. A nous de lui prouver que, chose paradoxale, mais vraie, seuls les internationalistes, aujourd'hui, ont le souci et le sens de la sécurité nationale. Et c'est pour ce motif très simple que notre intérêt de prolétaires coïncide avec notre intérêt de Français, tandis que l'intérêt des capitalistes coïncide avec l'intérêt de la bourgeoisie allemande. »

entré en cet instant, elle aurait été assez faible pour lui dire : « Je pars, il est vrai, mais je sais et je sens que je ne vous oublierai jamais. » Quel triomphe pour cet homme pétri de vanité et d'orgueil à la fois !

Décidément, aucune femme ne pouvait se soustraire à la domination qu'il exerçait. Même la femme méprisée, celle qu'il avait promis de traiter de telle sorte qu'elle ne pût s'éprendre de lui, celle qu'il avait enlevée à sa famille et fixée près de lui uniquement pour satisfaire une rage de vengeance, cette femme à laquelle il avait donné son nom, il est vrai, mais en lui marquant dans sa maison l'emploi, la fonction et la situation d'une gouvernante, même cette femme était prête à oublier toute retenue, à lui dire : « Je ne vous oublierai jamais !... »

Non... Dieu merci, il s'était éloigné. Il ne connut pas le combat qui s'était livré dans l'âme de la jeune femme. Un trait dur et étrange se grava sur ses lèvres. Elle évoqua dans sa mémoire la vision de l'équipage qui venait de reconduire la duchesse... Il s'arrêtait devant le palais. L'élégant conducteur, jetant les rênes aux domestiques, se trouvait près du marchepied, ne voulant céder à personne le service dont il s'acquittait avec amour... Et la première dame du pays, cette femme aussi belle qu'orgueilleuse, s'appuyait sur son bras pour quitter la voiture... Peut-être ce trajet avait-il été décisif pour tous deux.

Liane était désormais assez égrée et assez méfiante pour supposer que les étranges soupçons manifestés par Mainau en la retrouvant au salon, n'étaient que l'un des actes d'une comédie convenue avec la duchesse. Ah ! Dieu !... pourquoi ce jeu cruel ? N'avait-elle pas toujours caché ses douleurs sous sa fierté, et retenu comme César

jusque sous le couteau

De ses débiles mains les plis de son manteau ?

Tout ce qu'elle souhaitait eût été d'emporter son estime et son amitié... Cela même lui était arraché... Allons ! il fallait supporter tous les coups, et si elle faiblissait maintenant, quand elle était seule, quand personne ne pouvait s'en apercevoir, du moins était-elle certaine de se relever quand elle aurait retrouvé la demeure de sa famille, quand la tendresse fraternelle et le travail auraient mis leur baume infailible sur ses blessures.

Elle ouvrit le coffre à bijoux, vérifia son contenu et le collationna avec l'inventaire qui en était fait. Elle en fit autant pour les rouleaux de pièces d'or demeurés intacts dans son bureau. Elle en prit la clef et la renferma avec celle du coffre à bijoux dans une même enveloppe cachetée de ses armes, adressée à Mainau et placée sur son bureau. Elle assembla les objets

qui lui étaient chers, qu'elle ne voulait pas laisser exposés à l'indifférence de mercenaires, et les plaça dans un petit sac. Elle abandonna tout le reste.

Deux heures environ avaient été employées à ces soins. Elle releva les rideaux du salon bleu. La nuit était obscure. La lueur de la lampe, qui brûlait derrière elle, jetait ses reflets sur les flammes d'eau creusées dans les allées, et l'on voyait tomber sans interruption les gouttes d'une pluie qui avait diminué sans cesser complètement.

Il était temps de partir. Liane changea sa robe de parure contre une toilette de couleur sombre, jeta un manteau sur ses épaules et couvrit sa tête d'un capuchon. Ce fut en pleurant amèrement qu'elle pénétra dans la chambre de Léo et posa sa joue sur l'oreiller qui soutenait la tête de l'enfant, quand il dormait à cette place, et que le sommeil avait clos ses beaux grands yeux. Il était en ce moment dans la chambre de son grand-père, et ne soupçonnait pas les larmes qui tombaient des yeux de sa mère adoptive, prête à s'éloigner de lui pour ne plus jamais revenir.

Elle fit glisser avec précaution le verrou qui fermait la porte du salon bleu, traversa la pièce voisine et ouvrit la porte de l'antichambre... Là elle s'arrêta éblouie et troublée. Elle avait compté sur l'obscurité, et se trouvait, au contraire, aveuglée par la brillante clarté de la grande lampe suspendue au plafond. Elle ne fit pas un pas de plus, et s'arrêta saisie de frayeur. Son visage, d'une blancheur mate, entouré par le capuchon de velours noir, avait toujours son expression juvénile... Mais le trait qui s'était creusé autour de sa bouche s'accusa davantage encore, tandis que ses yeux gris, un peu égarés, se fixaient sur l'embrasure de la fenêtre, dans laquelle Mainau, était assis, les bras croisés.

— Vous m'avez fait attendre bien longtemps, Juliane, dit-il doucement d'un ton aussi naturel que s'il se fût agi de se rendre à un concert ou bien à un théâtre.

Ma's, tout en parlant, il s'était dirigé rapidement vers la porte de l'antichambre et en avait fermé les deux battants. Il était évident que cette porte, donnant accès dans le principal corridor du château, avait été tenue ouverte par Mainau afin de surveiller la sortie du cabinet de toilette, qui avait également accès sur ce corridor.

— Vous avez l'intention de faire une promenade ?... dit-il du ton moqueur qui lui était habituel ; mais une étincelle de colère se dégagea de son regard.

— Evidemment, répondit Liane avec froideur, en se dirigeant vers la porte.

(A suivre).

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

LA SECONDE FEMME

par

E. MARLITT

(SUITE)

Mainau ayant l'ouïe très subtile, avait perçu l'adjuration de M. de Berg, et son regard enflammé allait de celui qu'il venait d'interpeller au visage contracté de Liane.

— Un incident ?... c'est-à-dire un secret entre M. de Berg, l'ami de la maison, et ma femme ? On vous prie instamment, mon oncle, de me le cacher ? poursuivit-il d'un ton nonchalant, Vous ne voudrez pas m'en priver, n'est-ce pas ? Je crois que cela m'intéressera. Quel secret peut-il bien y avoir entre un fervent piétiste et une... papiste ? S'agit-il d'une tentative de prosélytisme ?... Hein ? L'ami de la maison veut-il, dans sa sollicitude pour la paix de notre famille, convertir à la vraie foi, — chaque foi est la « vraie » foi, — la femme qui ne prie pas Dieu à notre façon ? Ai-je deviné, mon oncle ?

— Pas du tout, répondit le maréchal. M. de Berg est infiniment trop sage pour perdre son temps. Mme la baronne est l'une de ces femmes fortes que l'on convainc d'autant moins que l'on essaye davantage de les convaincre. Non, mon ami, le secret en question appartient à la baronne, et seulement à elle, et M. de Berg, qui l'a découvert par hasard, est assez généreux, assez bon chrétien, pour vouloir éviter de la compromettre. Moi aussi, j'aurais voulu me taire... On est chevaleresque à tout âge, et chacun sait qu'il ne faut pas frapper une femme, même avec une fleur. Mais si tu me presses trop, vraiment, je ne saurai que te répondre. Je suis trop vieux pour avoir une

imagination très active, et me sens incapable de créer comme cela tout de suite une fable vraisemblable.

— Pas de fable, mon oncle !... Trop de circonlocutions !... s'écria Mainau avec emportement. Au fait ! parlez, mais parlez donc ! ajouta-t-il, les yeux étincelants.

— Hé bien, soit, La narration sera courte. Tu as laissé sur ce meuble la clef qui ouvre les tiroirs, et tu l'as laissée précisément sur le tiroir qui contenait la lettre compromettante à moi adressée par la comtesse de Trachenberg. Je dois confesser que j'ai quelque peu taquiné la baronne au sujet de cette lettre, et peut-être s'est-elle dit que le meilleur parti à prendre était de faire disparaître ce papier. Elle était seule dans ce salon... Les circonstances favorables constituaient, paraît-il, une tentation trop forte... Bref, la lettre rose à laquelle j'attachais tant de prix a été jetée au feu de cette cheminée. Qu'en dis-tu ? Malheureusement, je venais de m'apercevoir que cette clef me manquait. M. de Berg s'est amicalement proposé pour aller chercher, et sa complaisance l'a condamné à être témoin involontaire de l'autodafé dont ta femme, en bonne catholique, se donnait la satisfaction. Lorsque, inquiet du long temps employé par M. de Berg pour s'acquitter de cette commission, je suis venu jusqu'ici à sa recherche, j'y ai trouvé mon honorable ami, près de la cheminée, en proie à un trouble très considérable, tandis que la baronne essayait, — mais trop tard, — de fuir en m'apercevant. Regarde ceci !... Le tiroir encore ouvert garantit la vérité de mes affirmations.

La jeune femme, qui s'était résolue à supporter bravement l'orage fondant sur elle, fit un pas vers son mari.

— Pas un mot, Juliane !... dit froidement Mainau en levant impérieusement la main. Laissez cela, je vous en prie. Ne vous défendez pas, cela serait vous abaisser inutilement. Mon oncle envisage tout cela à son point de vue personnel... Vous n'avez pas touché à ce papier, je le sais, et malheur à celui qui oserait renouveler une accusation si honteuse ! Mais je ne saurais vous

Société coopérative de Consommation de Neuchâtel

Chiffre d'affaires en 1918
2,636,124 fr.
Réserve : Fr. **189,357**
Capital : **122,890**

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs
La Société est le régulateur incontesté, aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe. — On devient sociétaire sur une demande écrite, dont le formulaire est à disposition dans tous nos magasins et au bureau, Sablon 19, et par la souscription d'une part du capital de Fr. 10 au moins. La finance d'entrée est de Fr. 5.
On est considéré comme sociétaire dès qu'un acompte de Fr. 2 a été payé sur les Fr. 15 ci-dessus.
Les coopérateurs conscients ne se servent que dans leur Société.

E. Gruber
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon, 14b.
Tissus - Toilerie - Lingerie - Sous-vêtements - Beau choix de Tabliers - Bretelles. 6841
TIMBRES ESCOMPTE NEUCHÂTELOIS.

Société des Amis des Arts
La Chaux-de-Fonds

XXV^{me} EXPOSITION
(Hôtel des Postes, 2^{me} étage)

Ouverte du 14 septembre au 12 octobre, les jours ouvrables de 10 h. à midi et de 1 à 6 h. Les dimanches de 9 h. à midi et de 1 à 6 h.

Entrée: Fr. 0.50
Des actions de Fr. 5 donnent droit d'entrée permanente à l'Exposition et de participation à la loterie finale d'œuvres d'art.
P23370C 8377

Argent et bijoux or et argent sont achetés ou échangés avantageusement
Par Paul Stramer
5, Place de l'Hôtel de Ville
La Chaux-de-Fonds

PARTI SOCIALISTE
LOULOIS

Vendredi 26 septembre à 8 heures du soir
Assemblée Générale
au Cercle
Ordre du jour:
Elections au Conseil national et celui de l'Assemblée du Parti cantonal à Neuchâtel le 28 courant.
Présence indispensable de chacun 8356

Déchets or, argent, platine, aux plus hauts prix. Or fin pour doreurs. Argent fin en grenailles. — JEAN-O. MUGENIN, essayeur-juré, rue de la Serre 18.

Profitez de l'innovation
BALLY-SUCCÈS
Chaussures pratiques, solides bon marché
Essayez et vous serez satisfaits
Voir nos vitrines
TH. FAUCONNET S. A.
CHAUSSURES
Rue de l'Hôpital 18
Téléphone 638
- NEUCHÂTEL -
On s'abonne à toute époque à LA SENTINELLE

Occasion
pour
Chorale mixte

A vendre 45 volumes les « Echos du Léman » (partie profane), en excellent état. Faire offres rue de la Promenade 10, au 2^{me} étage. 8515

Assurance-vie
Si vous désirez vous assurer à des conditions avantageuses, traitez avec la « Patria », Société suisse à base coopérative. Répartition totale des bénéfices aux assurés. — Représentant pour la région: P. Humbert, La Jalousie, Le Locle. 8120

Achat et vente de livres usagés, en tous genres, aux meilleures conditions, chez M. Kröpfl, Parc 66.

Banque Cantonale Neuchâtoise
GARANTIE DE L'ÉTAT

La Banque délivre des
Bons de Dépôt
à 1, 2, 3 et 5 ans, au taux de
5% l'an
Ces Bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils sont munis de coupons semestriels d'intérêt.
La Banque prend, dès maintenant, le timbre fédéral à sa charge.
Neuchâtel, le 31 juillet 1919.
7744 La Direction.

P-192-Lz **Hôtel-Restaurant** 6616
Maison du Peuple de Lucerne
Pilatusplatz 36, 3 min. de la gare. Téléphone 1894. Construction récente et confortable. Lumière électrique. Lift. Chauffage central. Se recom. au mieux. La Commission d'Exploitation et J. Gressen-Kudert, gérant.

Examinez bien vos chaussures.
et si vous trouvez qu'elles ont besoin d'une réparation quelconque, ne tardez pas de les envoyer à l'Usine de ressemelages
J. Kurth, Neuveville
qui vous garantit un travail soigné et bien fait et une livraison prompte à prix bon marché. 7494
Demandez, s. v. p., les prix-courants des ressemelages.
Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

cacher l'étonnement que j'éprouve en vous trouvant ici, — à cette heure...

— Ah!... ah!... fit le maréchal en riant, je vois que nous avons l'un et l'autre le même point de départ... Hum! hum!

— L'heure à laquelle on sert le thé est encore fort éloignée, poursuivit Mainau d'un ton toujours plus froid, sans tenir compte de l'interruption. Vous n'avez pu travailler avec cet éclairage misérable, notoirement insuffisant. D'ailleurs, votre corbailla à ouvrage n'est point ici. Il n'y a pas même un livre dans cette pièce, et je sais que vous ne pouvez supporter l'oisiveté, même durant quelques minutes. Vous vous retirez toujours la première dans votre appartement, vous arrivez toujours la dernière aux heures où l'on se réunit.
...Je relève toutes ces circonstances, et je répète que, par tous ces motifs, votre présence ici est un fait surprenant, inexplicable, et je pense qu'il faut l'attribuer à une cause grave.

...On vous a priée de venir ici, et vous vous êtes rendue à cette prière. Prenez garde, Julianne!... Vous voyez combien ces rapports peuvent être dangereux. C'est sans doute pour essayer de vous plaire ou de vous compromettre, et en tout cas, sans votre participation, contre votre volonté, que l'on a soustrait et brûlé cette lettre... Prenez garde, Julianne!... Vous n'avez pas encore failli, mais je crains bien que l'engrenage ne vous entraîne. Pourquoi êtes-vous venue ici?

— Que signifie tout ce verbiage, Raoul?... s'écria le maréchal avec vivacité. Quelles paroles insensées nous fais-tu entendre?

Mainau se mit à rire amèrement.
— Si vous ne les comprenez pas, mon oncle, priez votre ami M. de Berg de vouloir bien vous les traduire. Il travaille toujours, chacun le sait, pour la gloire de Dieu. Mais enfin, on peut être un saint homme sans être un homme parfait, et il est permis de n'être pas tout à fait indifférent à la jeunesse et à la beauté. Monsieur de Berg, votre secte a emprunté à un ordre fameux, qui vous est particulièrement odieux, une maxime célèbre: « La fin justifie les moyens... » Ce nombre est toujours plus considérable dans notre pays, qui devient une vaste école d'hypocrisie.

— Je dois affirmer, répondit M. de Berg avec beaucoup de calme, que je ne comprends pas le sens de votre langage, monsieur le baron.
Il avait eu le temps, pendant l'apostrophe de Mainau, de se composer un maintien digne et presque imposant. Mais il ne pouvait commander aussi aisément à son regard, dans lequel s'allumait la flamme de la vengeance.

— Ce sont des plaisanteries absurdes... Je ne comprends pas du tout où tu veux en venir, Raoul, dit le maréchal avec humeur, en s'agitant dans son fauteuil.

— Je sais tout cela... Je vous comprends, Mai-

nu, dit Liane d'une voix éteinte. Seulement vous vous trompez en ce qui me concerne.

— Comédie!... s'écria le maréchal, Raoul, ne te laisse pas prendre aux manèges de cette comédienne.

— Assez, monsieur le maréchal! dit M. de Berg d'un ton impérieux. Cette pauvre jeune dame est aussi trop malheureuse, et dût la pitié qu'elle m'inspire m'attirer de nouvelles accusations et de méprisables calomnies, je ne souffrirai pas que l'on altère par une seule parole la pureté de son âme. Elle est sous ma protection.

— A votre tour, monsieur, pas un mot de plus, s'écria Liane en se redressant. Je ne souffrirai pas que vous fassiez peser sur moi une pitié qui prend les apparences d'une complicité, et une protection que je considère comme un outrage. Le comédien, monsieur le maréchal, est là, près de vous!... C'est votre confident et votre ami. Faites-vous raconter par lui, — à sa guise, — les incidents qui ont précédé votre apparition dans ce salon. Croyez ce qu'il lui conviendra de vous dire, ce qu'il vous conviendra de croire. Pour moi, je ne prononcerai pas une parole pour ma justification... La justification est toujours une déchéance...

...Quant à la protection de votre ami, je la repousse et la dédaigne... Et si je ne trouve pas de protecteur contre vous, contre lui, contre tout le monde, eh bien!... je saurai me suffire, en vraie descendante des Trachenberg!

Elle se détourna, et s'arrêta devant son mari, plongeant son regard dans le sien.

— Je m'en vais, Mainau, lui dit-elle d'une voix brisée, contrastant avec l'intonation énergique des paroles qu'elle venait de prononcer. Il y a peu de jours encore, j'aurais pu quitter Schonwerth sans prendre la peine de prononcer une parole pour me défendre vis-à-vis de vous d'accusations outrageantes. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, car j'ai plus profondément pénétré dans votre intelligence, et, m'en rapprochant, j'ai dû l'estimer, quoique je constate en ce moment une fois de plus, et avec douleur, combien cette intelligence est aveugle, et avec quelle facilité elle admet la possibilité de la fausseté chez autrui. Je ne puis me disculper en vous révélant de vive voix ni par écrit, la vérité des faits qui se sont passés; mais j'ai un frère, j'ai une sœur. Par eux vous connaîtrez cette vérité.

Elle traversa le salon et gagna le vestibule.

— Au nom du ciel, Raoul, point de scandale!... Tu n'ajouteras pas foi aux affirmations de cette digne fille de l'intrigante Trachenberg!... Par la mémoire de ton père, je t'adjure de ne point te laisser prévenir contre notre ami fidèle, éprouvé, le meilleur ami de notre maison! Oh! mon Dieu!... Cher monsieur de Berg, soutenez-moi, conduisez-moi vite dans ma chambre. Je... je suis

extrêmement souffrant! s'écria le maréchal au moment où la porte du vestibule se ferma sur Liane.

Par le fait, les deux comédiens étaient dignes l'un de l'autre. Cette indisposition subite avait été subitement imaginée, afin de soustraire « l'ami éprouvé » aux attaques de Mainau, en l'internant dans la chambre qui devenait un refuge sacré, puisqu'elle était la chambre d'un vieillard malade.

XXI

Ce fut en luttant contre les larmes qui l'oppressaient que Liane se rendit dans son appartement. Les trois hommes qu'elle laissait ensemble auraient sans doute une situation un peu délicate vis-à-vis l'un de l'autre; mais cela durerait quelques jours à peine, et, après ce temps, l'habitude de la cohabitation, les lois du monde, nivelleraient ces éléments ennemis, et le sol se refermerait sur la victime expiatoire précipitée dans l'abîme... Qui se souviendrait alors de la femme séparée?... Dans les hautes régions, l'herbe croît extraordinairement vite sur les événements désagréables.

Devant les grandes glaces du cabinet de toilette, les lampes étaient allumées. Hannah, la femme de chambre, avait supposé que sa maîtresse changerait de toilette avant le thé, et, en tout cas, substituerait à une très légère robe d'été des vêtements plus chauds, rendus nécessaires par le subit abaissement de la température. Le poêle de porcelaine blanche avait été allumé pour la première fois de la saison. Il faisait entendre un ronlement de satisfaction, et, par l'ouverture de la porte de cuivre étincelant, laissait tomber sur le tapis le reflet de sa braise incandescente. Ce fut dans cet intérieur si bien disposé, si accueillant, si confortable, que Liane pénétra avec une fièvre intense. Elle y venait pour la dernière fois, afin d'y faire ses préparatifs de départ. Elle renvoya la femme de chambre et ferma la porte à clef derrière elle.

Toutes les pièces avaient leurs volets fermés. Les fenêtres du salon bleu étaient seules encore ouvertes. Liane les fermait toujours elle-même, dans la crainte qu'une main peu soignée ou trop brusque ne compromit les azalées qui les garnissaient. Comme le ciel était bas et sombre... Quelle tourmente ployait les arbres, quel ouragan était déchainé dans cette nuit affreuse! Parfois la violence du vent était telle qu'il suspendait la pluie. Mais celle-ci reprenait bientôt avec plus de véhémence que jamais, et rébondait sur les pelouses et les allées du jardin des torrents d'eau. Les harpes éoliennes envoyaient à tous les échos des accords déchirants, à moitié étouffés par les brusques changements de vent et les accidents de la tempête.
Liane resta un instant debout devant la fe-

nêtre ouverte... Elle frissonna involontairement. En dépit de l'ouragan, malgré cette tempête furieuse, elle devait partir et s'en aller errante. Elle voulait quitter Schonwerth avec tant de précaution que nul ne pût déterminer l'heure de son départ. Elle ne pouvait passer une nuit de plus sous le toit de celui qui soupçonnait, accusait et condamnait si promptement, de celui qui, jaloux de son propre honneur, ne croyait pas à l'honneur d'autrui, et qui concluait de la présence de sa femme dans une pièce qu'elle n'habitait pas volontiers, à la possibilité, mieux encore à la probabilité, à la certitude d'un rendez-vous accepté par elle. On avait accumulé sur sa tête toutes les accusations les plus injurieuses, et, grâce à la perfide habileté de M. de Berg, elle se voyait placée dans l'impossibilité de se disculper.

Une femme fort experte en détours, mines, contre-mines et manœuvres souterraines, eût pu seule engager la lutte dans ces conditions. Pour elle, que la pureté de son cœur rendait incapable de se défendre en de semblables conditions, il n'y avait qu'un remède: partir, se réfugier près de son frère et de sa sœur, les charger de sa justification.

Elle ferma la fenêtre et fit tomber les rideaux. Tout à coup des pas fermes et rapides traversèrent la pièce voisine, et une main impétueuse se posa sur la serrure. Mais le salon bleu était fermé... Liane pressa ses deux mains sur son cœur... Mainau était là et demandait à la voir... Non, à aucun prix elle ne voulait plus le rencontrer.
On frappa à la porte.

— Julianne!... ouvrez!... disait une voix impérieuse.

Elle demeura immobile, retenant sa respiration, tandis que son regard inspectait sa robe... Non, rien, pas même le bruissement d'un pli, ne pouvait dénoncer sa présence.

Il renouvela deux fois son appel, et finit par secouer fortement la porte. Puis elle l'entendit revenir sur ses pas et ouvrir la porte de la pièce voisine. Cette porte, ainsi qu'elle le remarqua, ne fut pas refermée. Sans doute Mainau était trop irrité pour prendre ce soin.

Ce fut en soupirant qu'elle regagna le cabinet de toilette. Pourquoi pleurait-elle?... Ces larmes lui semblaient honteuses. Y a-t-il ici-bas une chose plus inconsciente, plus énigmatique, plus contradictoire, qu'un cœur féminin? Ce cœur ne battait-il pas en cet instant à se briser, n'étouffait-il pas sous l'étreinte d'une douleur insoutenable?

Elle cacha son visage dans ses mains, quoiqu'elle fût seule. Elle craignait sans doute qu'un regard moqueur, perçant les murailles, pût suivre sur ses traits les mouvements de son âme désolée. Le temps était passé où elle pouvait se cacher à elle-même ce qu'elle éprouvait. S'il était

Les femmes et le nouvel état social

N° 14

par John de Kay

CHAPITRE VII.

UNE BASE JUSTE AU POUVOIR POLITIQUE ET LE PROJET D'UNE SOCIÉTÉ DES NATIONS

(Suite)

Encore faut-il examiner si elle a quelque chance d'atteindre les buts proposés. Sous une forme ou sous une autre, des nations diverses ont souvent fait des Ligues pour l'attaque ou la défense et les ont non moins souvent rompues par des guerres. A l'époque où les hommes et l'argent n'étaient pas des denrées mondiales, et où le monde n'était pas dominé par le capital et les actions, une semblable Ligue aurait même eu plus de chances de succès qu'il ne lui est actuellement possible de l'espérer. Ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir, une semblable Ligue ne suffirait à contraindre efficacement et pacifiquement ces éléments qui dirigent la politique des nations et dont la guerre sert à merveille les intérêts.

Tout ce plan d'une Société des Nations est une illusion fantastique — pour autant qu'on la considère comme le moyen d'abolir la guerre. Sans nul doute, cette Société sera constituée mais cela ne fera pas faire un pas à la cause de l'abolition de la guerre. Les conditions qui créent la guerre sont inhérentes au système même de la civilisation de tous les pays actuellement en guerre, et de presque tous les pays qui ne sont pas en guerre. C'est seulement lorsqu'on portera remède à ces conditions, et lorsque le pouvoir des travailleurs en dehors de tous les gouvernements, pourra contrebalancer et déjouer les desseins du pouvoir ploutocratique, qu'il n'y aura plus d'occasion de guerre, et c'est seulement quand les hommes du peuple rendront la guerre impossible qu'elle cessera.

Dans mes ouvrages sont exposées les mesures qu'il faut prendre pour établir l'industrialisme sur un plan qui ne comporterait plus ni l'exploitation ni la guerre. Comme ces buts ne peuvent être atteints que par des moyens pacifiques et avec le temps, les travailleurs doivent agir dès aujourd'hui s'ils ne veulent pas être définitivement asservis. J'ai posé les principes qu'il faut suivre sur-le-champ afin d'éviter la prochaine guerre. Ni la Ligue des Nations, ni aucune des autres mesures proposées ne donne si peu que ce soit le moyen de l'atteindre.

Une Société des Nations naîtra de la guerre surtout parce qu'elle fournira à la ploutocratie l'excuse la plus plausible pour maintenir de grandes armées et de grandes marines. De plus, cette idée permet aux masses d'espérer en des conditions de vie meilleure et c'est pour les obtenir qu'elle croit combattre actuellement. Perpétuellement, la ploutocratie tient à leur présenter cet appât hors de leur atteinte, afin d'entretenir l'éternelle lutte fondée sur une espérance aussi éternelle qu'illusoire.

Toute organisation d'une Société des Nations sera suivie d'un groupement des intérêts industriels à l'intérieur de la Société. Les conflits et les ambitions des ploutocrates et des impérialistes soulèveront aussitôt des questions que l'on qualifiera de vitales pour les intérêts ou l'honneur national. Il est vrai qu'en fait elles ne présenteront rien de plus que la vulgaire mainmise de la finance internationale sur la propriété, les marchés et la puissance usurpés par un soi-disant rival. L'intérêt du travailleur ne sera pour rien dans ce beau jeu, puisqu'il n'a même pas une misérable chambre bien à lui.

Ces querelles internationales entre vulgaires ploutocrates seront soumises à la Cour créée par la Société des Nations, parce qu'on les fera passer non pour des questions de castes, mais pour des questions nationales. Quelles que puissent être les décisions de la Ligue au sujet d'une affaire touchant à un membre ou à un groupe puissant dans la Ligue, ces décisions ne pourraient être imposées que par la force. Si cela devait prendre la forme d'une pression économique dirigée contre un ou plusieurs membres, les nations ainsi boycottées recourraient aux armes aussitôt qu'elles seraient suffisamment groupées pour le faire.

Il n'est jamais difficile d'interpréter les événements créés par la finance internationale de telle façon qu'ils semblent impliquer des questions dignes de mettre en cause l'honneur national et la souveraineté. Dès qu'elles sont ainsi déguisées, elles ne sont plus considérées comme pouvant être l'objet d'une intervention exté-

rieure. Aussi longtemps que les hommes sont aveugles au point de subir le préjugé de la nationalité et d'agiter et d'adorer les drapeaux nationaux, ces prétendues questions de dignité nationale garderont l'importance exagérée qu'elles ont actuellement. Des années passeront avant que ces préjugés malfaisants, créés par l'ambition des rois et des prêtres soient effectivement abandonnés. Il est donc nécessaire que les générations qui viendront, marchant vers ce but rationnel et élevé, soient protégées contre les fatales conséquences de sentiments nourris pendant si longtemps et fort difficiles à transformer. S'il est vrai que, pendant longtemps encore, les hommes seront incapables de reconnaître qu'ils sont les enfants d'un même père et que leur nation est le monde entier, ils seront du moins, dès à présent, capables de reconnaître que, quelle que soit leur classe sociale, ils ont des intérêts mondiaux communs relatifs à leur indépendance économique et à leur liberté politique. Ces intérêts ne peuvent donc être protégés que par des mesures mondiales destinées à assurer la justice, non pas entre les nations, mais entre les castes, parce que l'humanité peut être divisée en castes plutôt qu'en nations et que ces castes sont internationales. Si de grands pouvoirs arbitraires sont échus aujourd'hui aux mains de la ploutocratie, c'est seulement parce que cette caste a reconnu le caractère international de son « status » et de ses intérêts. Si les travailleurs sont privés d'un tel pouvoir — ce que révèlent leur lamentable esclavage et leur pauvreté — c'est qu'ils ont manqué de reconnaître que leur classe et leurs intérêts sont internationaux. Jusqu'à ce que la classe ouvrière ait saisi ces distinctions, ses millions de membres resteront déshérités et continueront à être les victimes de ceux qui s'approprient l'énorme production créée par le labeur, la patience et la misère du genre humain.

Le chef d'un des gouvernements belligérants d'Europe, dans un récent discours, a dit que les dirigeants de son pays étaient épouvantés de l'état scandaleux dans lequel les travailleurs de cette nation avaient vécu. Or, — c'est une des étranges ironies que cette guerre a rendues possibles — voici la seule conclusion tirée par ce politicien de l'abus affreux qu'on avait fait des travailleurs de son pays ; les commissions médicales ont prouvé qu'à cause de ce traitement indigne un million d'hommes entre 18 et 41 ans sont incapables au service militaire, alors que s'ils avaient été convenablement nourris et logés, ils auraient très bien pu être envoyés au front pour y être tués !¹

Si l'aveu d'un tel attentat et la raison pour laquelle on le déplorait n'étaient pas essentiellement tragiques, on pourrait comprendre pourquoi cette révoltante révélation fut accueillie avec une indifférence passive ; mais si on la considère dans son aspect sinistre en tant que reflétant jusqu'à quel point l'homme du peuple a été trompé et subjugué, le fait d'avoir exposé cela à des millions de travailleurs semble extrêmement scandaleux. Presque autant que les plaisanteries insipides qu'un certain pasteur sur son siège de magistrat a l'audace de prononcer dans un tribunal où la liberté et la vie de quelque infortunée victime de la société sont en jeu.

En laissant à part les questions que l'homme, à cause de ses préjugés nationaux, refusera de soumettre à un arbitrage quelconque, — ce qui constituerait déjà un obstacle formidable à la valeur effective d'une Ligue des Nations — il est évident que dans l'état actuel de la société, qui sera identique après la guerre, les conflits même qui seraient du ressort de la Ligue finiraient par mettre en feu le monde entier.

Les décisions d'un tribunal ne peuvent avoir la moindre importance que si elles sont soutenues de telle sorte qu'elles puissent être en fait imposées. La valeur des tribunaux locaux et nationaux réside en

¹ Voici le texte exact du discours : « Les résultats de nos conseils de révision sont frappants et je ne crains pas d'employer le mot « effrayants ». J'ose à peine en dire le résultat. Le nombre d'hommes réformés dans l'ensemble du pays est prodigieux. A tel point que nous avons presque accusé les docteurs de trop de faiblesse, mais il y a eu de nouveaux Conseils qui n'ont pas apporté grand changement. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie que nous avons dans ce pays employé notre matériel humain avec prodigalité, folie et cruauté. J'ai demandé au ministre du Service national combien d'hommes de plus nous aurions pu donner à l'armée combattante si l'on avait convenablement veillé à la santé de la nation. La réponse me fit chanceler. C'était une réponse réfléchie : « Un million au moins ! »

leur habileté à rendre des jugements équitables et définitifs et en leur pouvoir de faire exécuter ces jugements. Quand il s'agit de questions locales, c'est la police qui exerce ce pouvoir et, sur une plus vaste échelle, c'est l'armée nationale. Si les cours judiciaires étaient privées du pouvoir d'imposer leurs verdicts, leur raison d'être et leur valeur disparaîtraient et les hommes auraient recours à la force privée pour régler leurs différends.

Cette règle générale et fixe est également applicable aux tribunaux internationaux et il n'est pas de cour internationale dont les verdicts seraient obligatoires s'ils ne pouvaient être à coup sûr et constamment imposés. Dans quelle mesure les desiderata d'une cour internationale pourraient-ils être volontairement respectés par une nation ? Cela dépend évidemment de circonstances variées qui ne supportent pas la généralisation. Il est réellement difficile de donner ici une définition exacte, car on ne peut fixer aucune frontière précise à des intérêts qui ne sont pas nationaux et qui revêtent constamment des aspects mondiaux plus vastes. Il résulte nécessairement de cet ordre de choses que toute pression générale exercée sur une nation puissante affecterait les autres nations qui lui sont alliées par la géographie ou par la finance et le commerce. Cela aboutirait à la première occasion à des divisions tranchées à l'intérieur de la Ligue, du jour où il faudrait faire exécuter ses jugements.

La menace d'un boycottage peut profondément influencer ou même tout à fait déterminer la politique des nations petites et non développées, dont le bien-être dépend des marchés étrangers pour leurs produits, ou de la finance étrangère pour leur développement. Mais les deux groupes de nations actuellement en guerre ont depuis longtemps dépassé ce stade. Les intérêts vitaux des grands belligérants ne sont, pour aucun d'eux, inséparablement liés à tel ou tel marché international, commercial ou financier qu'un groupement quelconque ou qu'une Ligue des Nations pourrait fermer d'une façon permanente. En conséquence, il n'y a à la disposition d'une Ligue des Nations aucun moyen pacifique lui permettant d'imposer effectivement son verdict à l'un ou à l'autre des plus grands belligérants, et c'est précisément en ce qui concerne ces nations que l'objet de la Ligue a une importance considérable et universelle.

Il est peut-être naturel que le peuple suisse, plus que tout autre, attache de l'importance à l'idée d'une Ligue des Nations, parce qu'il sent qu'il a lui-même appliqué avec succès ce principe dans sa propre histoire et que sa Confédération est une Ligue des Nations en miniature. Il fait valoir que si les cantons, avec leurs intérêts identiques et leur langue semblable, se sont faits autrefois la guerre sous la conduite des aristocrates et des prêtres, ils ont réussi depuis, grâce à leur Confédération, à conclure un pacte permanent d'amitié. Puisque cette expérience a réussi en Suisse, on peut présumer avec raison qu'elle peut s'étendre et embrasser tous les Etats. Si l'on examine ceci de près, on voit que les relations pacifiques qui existent entre les Suisses ne sont pas le résultat de l'organisation fédérale. La paix entre de petits Etats comme les cantons suisses, ou entre de grands Etats comme ceux qui sont en guerre, n'a jamais été assurée et ne le sera jamais, du fait d'accords quelconques entre les gouvernements. Les Suisses n'ont pas joui d'une paix assurée avant d'avoir vaincu ceux qui avaient le pouvoir de faire la guerre et dont les intérêts se trouvaient servis par les guerres. Tant que la Suisse fut gouvernée par les aristocrates et les prêtres, le peuple pouvait être entraîné dans leurs querelles de familles et de propriétaires et les guerres ne cessaient pas. La paix et le féodalisme ne peuvent exister ensemble, ni en Suisse, ni ailleurs. C'est parce qu'en fait la Suisse est gouvernée par de petits fermiers et de petits marchands qui possèdent presque tous leurs fermes et leurs maisons de commerce, que la paix est possible. C'est une des conséquences logiques du seul régime véritablement démocratique qui existe actuellement, effet non pas de la Constitution fédérale, mais des seules institutions susceptibles d'assurer une paix permanente, c'est-à-dire du gouvernement effectif du peuple et non du gouvernement de quelques aristocrates ou de nombreux ploutocrates.

Les pouvoirs éminents et considérables que possédait autrefois l'aristocratie fédérale en Suisse ont passé aux mains des masses et sont effectivement

exercés par elles — tandis que des pouvoirs semblables, possédés autrefois par la féodalité en Allemagne, en France, en Angleterre et en Europe en général, ont passé des mains de quelques aristocrates à celles de nombreux ploutocrates et au féodalisme de l'industrie moderne. Directement responsable de toutes les guerres modernes, ce féodalisme de classe, fortement retranché dans toutes les grandes nations industrielles, est le barrage solide qui s'oppose à la paix. Ses pouvoirs ne seront ni réduits ni restreints en aucune façon par la Ligue internationale créée par les gouvernements sous le contrôle ploutocratique. Ils ne le seront pas davantage par tous les contrats qu'ils pourraient signer.

Les individus ou les Compagnies savent par expérience que les contrats sont constamment violés ou que les parties ne s'entendent pas sur la façon de les interpréter. Cela amène fatalement la sérieuse intervention des tribunaux avec leur système soigné de fonctionnaires et de policiers pour faire exécuter les jugements rendus. Les nations gouvernées par le féodalisme industriel, comme elles le sont à présent, agiront-elles selon l'esprit ou la lettre de leurs engagements ? Dans quelle mesure on peut se fier à elles dépend uniquement des intérêts changeants de l'industrialisme et du commerce internationaux, de ceux des ploutocrates naturellement, plutôt que de ceux des masses travailleuses.

L'histoire la plus ancienne, aussi bien que l'histoire la plus récente, démontrent que les traités sont respectés tant qu'ils restent d'accord avec les intérêts de leurs signataires, et les seuls pactes qui ont chance de l'être sont ceux qui reposent sur l'intérêt mondial indivisible des travailleurs. De tels contrats ne peuvent être faits par les gouvernements dirigés par les chefs de la féodalité industrielle et par les impérialistes dont les intérêts exigent l'exploitation du travail, la sujétion des races plus faibles et aussi le vol des territoires au profit exclusif des rois de l'industrie qui s'en emparent. Naturellement ceux-ci feront tout leur possible pour maintenir les armées, les marines, les colonies et l'esclavage du prolétariat, — hontes de notre civilisation si vantée, causes fatales de guerres futures !

Les pouvoirs qui, autrefois en Europe, étaient exercés par les tyrans féodaux et leur permettaient d'entreprendre des guerres locales contre les communautés voisines, comme cela avait lieu en Suisse, — passèrent lentement de mains nombreuses aux seules mains d'un autocrate dans chaque nation. Après les guerres civiles que connurent toutes les grandes nations, les pouvoirs des autocrates ont passé des mains d'une populace inorganisée — d'une soi-disant démocratie — aux mains de la ploutocratie, et les « actions » et « obligations » sont aujourd'hui maîtresses secrètes de ces pouvoirs, bien qu'ils soient apparemment exercés par des avocats, des parlements et des prêtres.

La nouvelle tyrannie des Sociétés par actions est seulement moins autocratique parce qu'elle est plus impersonnelle que les anciennes tyrannies. Les dirigeants du monde ne sont pas des autocrates personnels avec des âmes que la souffrance humaine pourrait toucher, ou avec des corps que l'on pourrait voir et par conséquent rouer de coups.

Si, par bonheur, les peuples des Etats-Unis n'ont pas connu l'ancienne forme de féodalisme européen, ils n'ont, malheureusement, pas pu échapper au nouveau féodalisme industriel sous sa forme la plus grave et la plus nocive. La grande force de la nation repose sur la large diffusion de la propriété, sur le taux uniformément élevé des salaires et sur une prospérité qui, en temps normal, est générale. Si les « slums » de ses cités révèlent la dégradation et la souffrance la plus sordide et la plus triste, ils doivent leur existence moins à la misère permanente des millions d'étrangers, qu'au fleuve intarissable de paupérisme que des millions d'immigrants européens continuent à déverser dans les « slums » à mesure que leurs prédécesseurs s'élèvent à des conditions meilleures.

En même temps que s'élevaient les masses, ont été créées les fortunes les plus fabuleuses par la ploutocratie la plus odieuse et la plus tyrannique qui existe sur la terre.

Nulle part les tyrans de l'industrie ne sont aussi bien organisés, aussi menteurs, aussi puissants ; nulle part ils ne commandent aussi bien les avenues de la production, de l'importation et de la fabrication dans toutes les grandes industries ; nulle part ils ne peuvent aussi complètement dominer l'argent et le crédit. Ils exploitent un vaste continent possédant de grandes richesses, mais quand les ressources nationales auront été gaspillées au point de placer la production américaine à tous égards sur un pied de con-

currence avec l'Europe, l'exploitation par les maîtres de l'industrie américaine, au lieu de s'exercer sur le sol, s'exercera désormais sur les travailleurs. Ceux-ci deviendront bientôt aussi une simple denrée internationale, comme c'est le cas maintenant, ayant une valeur légèrement plus haute.

Les individus et les partis peuvent passer, mais les ploutocrates de l'industrie demeurent à jamais. Leurs noms se profilent comme de sinistres ombres à côté de ceux des dirigeants en titre ; mais, d'une part, la propriété demeure avec ses pouvoirs féodaux et, d'autre part, les masses avec leurs luttes pour la vie et un peu d'ellébore au fond de leurs coupes.

Les conditions de l'indépendance économique et par suite d'un pouvoir réel doivent être créées dans toutes les nations belligérantes avant qu'existent les éléments d'une alliance mondiale durable. Quand le grand pouvoir industriel qui domine actuellement la vie des nations et détermine toutes les relations internationales, subira le contrepoids effectif d'une organisation générale et internationale des travailleurs, il n'y aura pas besoin d'une Ligue des Nations créée par des parlotes, mettons des conférences d'avocats du nom de Parlement. Et avant ce moment, toutes les Ligues qui se forment tendront seulement à perpétuer les conditions existantes et ne parviendront, ni à supprimer les armements, ni à protéger l'humanité contre les horreurs de la guerre.

Ce qui ressort de tout cela, c'est que pour imposer la paix, la Ligue des Nations doit être une ligue équipée pour la guerre, et aussi longtemps que les nations seront équipées pour la guerre, il y aura la guerre. Il n'y a qu'une seule voie où puisse s'engager l'humanité pour que cette guerre soit en fait la dernière, et c'est l'organisation internationale des Syndicalistes et des Socialistes en une Entente économique semblable à celle que j'ai définie dans *L'Alliance mondiale*. En même temps que se formerait cette organisation, il faudrait un désarmement général et la fin de toutes les armées permanentes et de tout service militaire quel qu'il soit. Plus de législation contre le commerce et d'entraves à la circulation des produits du monde. Les peuples qui occupent actuellement les colonies de tous les grands belligérants doivent être amenés à se gouverner eux-mêmes. Mais en attendant, ils doivent être dirigés par un ministère international et leurs marchés librement ouverts au commerce, et à la finance de tous les pays, traités sur un pied d'égalité. Il faut crier aujourd'hui : plus d'impérialisme ! peu importe la forme sous laquelle il est établi, puisqu'il a été et sera toujours la cause la plus puissante des guerres. Plus de marines ! A leur place une petite flotte internationale dirigée par un ministère international et strictement réduite à une patrouille des mers contre les pirates. Plus de haine et de vengeance internationales ! Si l'on n'estime pas un voisin, la meilleure vengeance n'est pas de devenir semblable à lui. La haine nuit seulement à ceux qui la nourrissent et les sentiments généreux sont surtout féconds pour ceux qui les entretiennent. Savent seuls découvrir les nobles qualités de toute notre commune humanité ceux qui possèdent des qualités.

Les lois des valeurs et des compensations, générales en ce monde et par suite probablement universelles, ne peuvent être mises de côté, et il n'est pas d'homme qui puisse se placer hors de leur action. En ce monde, et sans aucun doute dans tous les mondes, chaque classe produit selon son espèce, et son temps. C'est aussi vrai dans le domaine spirituel que dans le matériel et, génération après génération, certains hommes en ont fait si péniblement l'expérience qu'il semblerait inutile de le répéter, mais l'aveuglement des hommes est tel qu'ils ne voient pas les principes au-delà des choses, et ignorent encore que les machines qu'ils mettent en marche pour détruire les autres se retourneront contre leurs auteurs. Ils ignorent qu'il y a dans le monde une unité qui ne peut être brisée en isolant quoi que ce soit — qu'on ne peut diviser les intérêts humains de façon juste, réelle et permanente ; que toutes les sciences se fondent en une science ; que nous sommes les protecteurs de notre prochain que nous le voulions ou non ; et même si nous n'arrivons pas à le savoir ni à le comprendre. Il y a une loi commune et universelle qui règne sur le temps de la germination et de la moisson et, en définitive, seul ce qui est adapté peut durer. Il n'est de vérité finale et absolue que dans la Nature et elle peut être l'héritage commun de tous. Le monde paiera un terrible tribut de sang et de larmes à la haine que l'on excite aujourd'hui parmi les hommes dans des buts temporaires et bas. Elle donne naissance dans des proportions toujours plus grandes à

ces sentiments de vengeance et de violence d'autant plus nuisibles qu'on les accueille mieux, et qui, avec le degré et l'étendue qu'ils atteignent actuellement, ne peuvent manquer d'être gros des conséquences les plus désastreuses pour tous les peuples. Nos péchés vis-à-vis de la postérité sont aussi grands et aussi honteux que les crimes commis aujourd'hui contre notre propre temps.

Ce sera l'honneur éternel de tous les hommes qui ont été assez sages, assez courageux, assez libres, d'avoir pris solidement position contre toute cette affaire menteuse et horrible.

Celui qui prendra la peine de lire maintenant les discours prononcés à la Chambre des Communes anglaise pendant les premières périodes de la Révolution française verra les effets de la haine et de la vengeance abondamment excitées contre les Français que l'on traitait de brigands et de sauvages. On prenait aussi le droit de dicter à ce grand peuple enthousiaste la forme de gouvernement qu'il devait adopter. La moisson qui naquit de toutes ces graines fut une guerre européenne de vingt ans, coûtant la vie à des millions d'hommes. Cette sinistre leçon de l'histoire est un avertissement pour ceux qui, aujourd'hui, suggèrent avec tant de témérité le démembrement de certains Etats existants, l'écrasement de peuples grands et puissants, la révision ou l'abolition de plusieurs systèmes de gouvernement et l'aveugle politique poursuivie en ce moment contre la Russie. Ce grand peuple merveilleux qui lutte, allant d'un despotisme à l'autre, pour trouver sa voie vers la haute destinée qui l'attend, ce grand peuple remarquable par ses vertus, fait pour jouer dans le monde un rôle de première importance. Plus que tout autre peuple, celui-là a les ressources naturelles et les qualités personnelles qui lui permettent de porter le véritable évangile de ce grand mouvement social qui est tout l'espoir des hommes. Quand sa révolution aura achevé son cours, où sera répétée l'expérience de notre commune humanité à travers les siècles, quand il aura fondé sa politique locale et internationale sur une haute idée morale ; quand il ne fera plus régner de nouvelles injustices à la place des anciennes, une nouvelle Russie plus grande prendra naissance et évoluera de génération en génération, objet de gratitude et d'admiration pour le genre humain¹. Ceux qui sont capables d'unir le génie moral, intellectuel et pratique de ce peuple à un programme économique et politique d'où seront bannies toute exploitation, toute confiscation, toute oppression, toute violence, poseront les fondations de ce que peut devenir la plus grande République de l'avenir et ils laisseront à la postérité la plus éloignée le souvenir de noms impérissables.

Au point de vue mondial comme au point de vue russe, il est pathétique de voir que la haine et le meurtre internationaux aujourd'hui universels, ainsi que les ambitions des impérialistes en Orient et en Occident, ont rendu la tâche impossible à la Russie. Elle n'a pu ni se sauver elle-même, ni éviter ces alliances temporaires dont il est possible qu'elle ne se dégage qu'après des difficultés et des dangers sans nombre, et qui peuvent, non sans altérer sa grandeur, retarder longtemps le progrès et la liberté de son peuple.

Il faut avertir très sérieusement les travailleurs que les armées internationales ont toujours été et seront toujours les instruments les plus utiles et les plus puissants entre les mains des ploutocrates et des autocrates pour la suppression des libertés humaines. Une armée internationale est malheureusement non pas une nouvelle invention, mais plutôt une de ces sinistres horreurs dont les hommes ont souffert pendant des milliers d'années et qui a laissé ses traces de mort et de destruction sur la terre entière.

Qu'on ne se fasse aucune illusion sur le fait de doter une Ligue internationale d'une armée internationale comptant des millions d'hommes. Et pourtant c'est seulement par cet appareil et par l'armement général de toutes les nations principales constituant la Ligue que ses décisions pourraient être imposées. C'est à ce point de vue que l'idée d'une Société des Nations, considérée comme un préservatif contre la guerre, est une vaste illusion.

¹ Ecrivain, quelques jours après la chute du tsar, je prédis, dans *L'Alliance mondiale* les prodigieux événements qui, depuis, ont eu lieu en Russie.